

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 18 mai 2020 / 25 Ramadhan 1441 - N° 2522 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières
Fajr : 03h54 Dohr : 12h45
Asr : 16h35 Maghreb : 19h56 Isha : 21h29

Iftar : 19h55
Imsak : 03h45

MÉTÉO

Alger	: 20°	12°
Oran	: 24°	13°
Annaba	: 21°	14°
Béjaïa	: 18°	11°
Tamanrasset	: 38°	22°

www.dknews-dz.com

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE COVID-19

Maintien des mesures de lutte jusqu'à la fin du Ramadhan

P. 24

DÉCÈS D'UN MÉDECIN DU COVID-19 À SÉTIF

Le président de la République adresse ses condoléances à sa famille

P. 3

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX

Chenine : «reflet des valeurs véhiculées par la politique algérienne»

P. 24

PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2020

Révision du cadrage macroéconomique du fait de la crise

Le projet de loi de finances complémentaire 2020 (PLFC) prévoit la révision du cadrage macroéconomique de la loi de finances (LF) initiale en fonction des développements imposés

par la double crise de la pandémie de Covid-19 et de l'effondrement des prix du pétrole. Compte tenu de la chute drastique des cours du pétrole ces derniers mois, le prix de référence du baril de

pétrole a été revu à la baisse de 50 à 30 dollars tandis que le prix de marché baisse également de 60 dollars à 35 dollars.

Pp 4-6

APS



PLFC 2020

Augmentation des taxes sur les produits pétroliers et sur la commercialisation de véhicules neufs

P. 6

ALGÉRIE-POSTE

Prime exceptionnelle aux employés d'Algérie Poste en contact direct avec le citoyen

P. 4

FINANCES

"La Finance islamique, un moyen "efficace" pour capter l'argent de l'économie parallèle"

P. 6

SANTÉ

HALLUX VALGUS

On l'opère de mieux en mieux

P.p 12-13

F   **TBALL**

La CAF procède au versement des primes aux clubs

P. 21



MUSIQUE

Tizi Ouzou : un concours artistique en hommage à Idir

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Découverte et destruction d'une casemate pour terroristes à Aïn Defla

P. 24

AÏD - PRÉVENTION

La Commission ministérielle de la fatwa appelle à éviter les visites familiales durant l'Aïd El-Fitr



La Commission ministérielle de la fatwa a appelé samedi à respecter les gestes barrières et le confinement durant l'Aïd El-Fitr en évitant les visites familiales et en privilégiant les moyens de communication modernes pour maintenir les liens de sang.

"Il n'est pas permis de faire des visites familiales et du maintien des liens de sang un vecteur de propagation de l'épidémie de Covid-19", a affirmé la Commission de la fatwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué au terme de la réunion de ses membres, appelant à "privilégier les moyens de communication modernes pour échanger les vœux et maintenir les liens de sang, alliant ainsi la perpétuation des valeurs religieuses, morales et sociales et l'impérative distanciation sociale". La Commission de la fatwa a également appelé à "éviter au maximum les visites familiales", soulignant que "si des visites devaient avoir lieu pour des raisons impérieuses, les poignées de main et les embrassades sont à proscrire car susceptibles de porter préjudice aux proches, notamment les personnes âgées et les mala des". "Il faut s'abstenir de porter un tel préjudice en optant pour les salutation à distance", a ajouté le communiqué. Concernant la circoncision, la commission a rappelé que celle-ci "n'est pas conditionnée à une période en particulier dans la loi islamique", exhortant les familles algériennes à "reporter la circoncision jusqu'à la fin de la pandémie de Covid-19 afin que les gestes barrières soient respectées et éviter ainsi tout risque d'infection pouvant résulter des rassemblements propres à ces occasions".

MASCARA

Vers l'ouverture d'un laboratoire d'analyse du Covid-19

Un laboratoire d'analyse de l'infection du coronavirus sera ouvert prochainement à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, a annoncé samedi le directeur de wilaya de la santé et de la population, Dr Amri Mohamed.

Le même responsable a indiqué que la DSP prépare, en coordination avec l'Université "Mustapha Stambouli", l'ouverture d'un laboratoire d'analyse des patients suspects d'être infectés par le Covid-19, au niveau du laboratoire du Département de biologie de l'université qui sera équipé. Le laboratoire de l'université a été inspecté et il a été constaté qu'il dispose des capacités techniques pour abriter temporairement un laboratoire d'analyse. Une correspondance a été envoyée dans ce sens au ministère de tutelle et à l'Institut Pasteur dans le but d'agréer ce laboratoire et les autorités de wilaya ont donné leur accord pour contribuer à le doter d'un budget, a-t-on fait savoir.

Dr Amri Mohamed prévoit que le laboratoire pourra entamer les analyses en début juin prochain pour réduire la tension sur l'annexe de l'Institut Pasteur d'Oran, qui prend en charge même les analyses de guérison des malades de la wilaya de Mascara.

Par ailleurs, il s'est félicité du fait que les établissements sanitaires de la wilaya qui ne déploient actuellement aucun manque de moyens de prévention dont les masques, les combinaisons et les instruments de stérilisation.

Les structures sanitaires locales reçoivent plus de 20.000 bavettes, des centaines de combinaisons de protection et autres dans le cadre de dons de solidarité d'opérateurs économiques publics et privés et de la société civile, a-t-il fait savoir.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 10 morts et 273 blessés en 48 heures (Protection civile)



Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 273 autres ont été blessées dans 202 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 4 morts et 4 blessés, suite au dérapage d'un véhicule léger suivi d'un renversement survenu sur la route nationale RN 01 au niveau de la commune de Ben Nacer Ben Chouhra, daïra de Ksar El Hirane, relève la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Boumerdes ont repêché les corps de quatre enfants âgés entre 7 et 11 ans, morts noyés dans une marre d'eau au niveau du village d'El Borj, dans la commune de Naciria.

Concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 387 opérations de sensibilisation à travers 25 wilayas, portant notamment sur la nécessité de respecter le confinement ainsi que la distanciation sociale.

La Protection civile a mené également 305 opération de désinfection ayant mobilisé 1722 gants à travers 26 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Dans le même cadre, des dispositifs de surveillance ont été mis en place au niveau de 7 sites d'hébergement destiné au confinement répartis à Alger, Khenchela et Tamanrasset.

LAGHOUCAT

Des kits solaires au profit de la population des zones d'ombre de la commune d'El-Ghicha

Une opération d'équipement en kits solaires a été lancée au profit de la population des zones d'ombre de la commune d'El-Ghicha (nord de la wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts (CF).



Menée par les services de la subdivision des forêts de la daïra d'Aflou, l'opération de distribution et montage d'équipements d'exploitation de l'énergie solaire (plaques photovoltaïques, batteries et câbles électriques), touchera également d'autres zones d'ombre recensées par les services de la wilaya, a indiqué le chargé de la communication à la Conservation des forêts, Assam Zerouala.

Kaddour Louassef, bénéficiaire de l'opération, a indiqué pour sa part que "ces équipements d'exploitation de l'énergie solaire contribueront à l'amélioration du cadre de vie de la population, notamment dans cette région où les températures estivales peuvent être particulièrement élevées".

ACCIDENTS DE LA ROUTE Chlef : Six blessés dans un accident de la circulation au niveau de la RN 19 (Protection civile)



Six (06) personnes ont été blessées à différents degrés dans un accident de la circulation survenu samedi sur la RN 19, indique un communiqué de la cellule de communication de la protection civile.

Enregistré vers 15h30 au niveau de la RN 19, plus précisément dans la localité de Sobha, l'accident s'est produit lorsqu'un véhicule utilitaire s'est renversé faisant six (06) blessés à différents degrés, ajoute la même source. Trois (03) des blessés ont été transportés par un véhicule particulier alors trois autres ont été évacués par la Protection civile vers l'établissement public hospitalier (EPH) de Sobha.

QATAR/COVID-19

Peine de prison pour non-port du masque de protection



Le Qatar a commencé, dimanche, à appliquer les sanctions les plus sévères au monde contre les personnes ne portant pas de masque en public, et pouvant aller jusqu'à trois ans de prison, selon des sources médiatiques.

"Le gouvernement a rendu obligatoire le port du masque en public et indiqué que sa décision s'appliquerait à partir de dimanche, et ce "jusqu'à nouvel ordre", précisent les mêmes sources.

Les peines mises en place sont très lourdes pour les contrevenants: jusqu'à trois ans de prison et 200.000 rials (environ 50.900 euros) d'amende.

Près de 30.000 contaminations au nouveau coronavirus ont été recensées dans ce petit pays du Golfe, soit 1,1% de l'ensemble de la population de 2,75 millions d'âmes.

Le virus a également entraîné la mort de 15 personnes.

Seuls les micro-états de Saint-Marin et du Vatican ont enregistré des taux d'infection par habitant plus élevés, selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

Le port du masque est actuellement obligatoire dans une cinquantaine de pays.

Selon les autorités du Qatar, les rassemblements familiaux pendant le mois de jeûne du ramadan pourraient avoir favorisé la progression de la maladie.

DÉCÈS D'UN MÉDECIN DU COVID-19 À SÉTIF Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille de la défunte docteure Wafa Boudissa

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad a adressé, samedi, ses condoléances à la famille du docteur Wafa Boudissa, décédée enceinte vendredi à Sétif.

"Les mots me trahissent pour rendre hommage à notre fille, la fille de l'Algérie, Dr Boudissa décédée enceinte hier à l'hôpital de Sétif. Aux premières lignes de la lutte contre la pandémie, aux côtés de ses collègues, elle en est décédée à la fleur de l'âge avec son bébé", a écrit M. Djerrad sur son compte twitter. "Puisse Allah accueillir son âme pure en Son paradis, rétribuer sa famille et entourer la défunte de Sa miséricorde", a conclu le Premier ministre.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid était arrivé ce matin à Sétif, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou,

pour présenter les condoléances à la famille de la défunte docteure Wafa Boudissa qui habitait à Ain Kbirra (Sétif) et exerçait à l'établissement hospitalier public de Ras El Oued. "J'ai transmis les condoléances du Président de la République et du gouvernement à la famille de la défunte", a déclaré le ministre déplorant son décès dans de telles circonstances.

A cette occasion le ministre a fait savoir que l'inspecteur général du ministère s'est rendu ce matin à l'hôpital de Ras El Oued pour enquêter sur les circonstances du décès, affirmant que des mesures seront prises suite au rapport de ce dernier et tous ceux qui ont commis l'erreur assumeront leur responsabilités.



Benbouzid et Krikou présentent les condoléances du président de la République à sa famille

Les ministres de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid et la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaoutar Krikou, ont présenté samedi, à Ain Kbirra, distante de 27 km au nord de Sétif, les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la famille du médecin, Wafa Boudissa, décédée vendredi des suites d'une infection par le coronavirus.

Le ministre a indiqué depuis le domicile de la famille de la défunte qu'il était venu présenter les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, du Premier ministre Abdelaziz Djerrad, du gouvernement, ainsi que le secteur de la santé

à l'époux et la fille de la défunte et à toute sa famille. Le ministre de la Santé a relevé que "l'Algérie a perdu un médecin qui exerçait dans un service qui présente beaucoup de danger, ce qui soulève de nombreuses questions", soulignant que des instructions ont été données à l'effet de dépêcher l'inspecteur général du ministère de la Santé et de la Population à l'hôpital de Ras El-Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, où exerçait Dr Boudissa "pour s'enquérir des raisons qui ont amenées la défunte à travailler dans un service constituant un danger pour elle et son foetus". De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, a expliqué que "l'Algérie n'a pas

perdu uniquement un médecin, mais aussi une femme algérienne et ceci est affligeant".

Soulignant qu'elle accompagne le ministre de la Santé et de la Population, pour présenter les condoléances du président de la République et du Premier ministre à la famille de la défunte, la ministre a fait part également de "la compassion et la profonde émotion des membres du gouvernement à la famille du Dr Boudissa qui a laissé derrière elle une petite fille".

A rappeler, Wafa Boudissa, âgée de 28 ans, médecin généraliste à l'hôpital de Ras el Oued (Bordj Bou Arreridj) et enceinte de huit mois, est décédée vendredi à l'hôpital Ain El Kbirra, au nord de Sétif Nord, infectée par le coronavirus.

Le ministre de la Communication présente ses condoléances à la famille du médecin Boudissa

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a adressé samedi un message de condoléances à la famille du médecin Wafa Boudissa, décédée vendredi après avoir été affectée par la covid-19. "C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du médecin Wafa Boudissa alors qu'elle accomplissait son devoir avec ses confrères face à la pandémie du nouveau coronavirus", a écrit le ministre dans un tweet, ajoutant qu'"en cette douloureuse circonstance, j'adresse mes condoléances les plus attristées à la famille de la défunte,

décédée alors qu'elle était enceinte, priant Dieu Tout Puissant de les assister en cette triste circonstance, d'accueillir la défunte dans Son vaste paradis parmi ses pieux serviteurs et de lui accorder sa sainte miséricorde". Pour rappel, les ministres de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid et de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme Kaoutar Krikou, avaient présenté, samedi à Ain Kbirra (Sétif) leurs condoléances au nom du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la famille de la défunte Wafa Boudissa.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU « VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX » Une opportunité pour consacrer les valeurs universelles de solidarité contre l'épidémie de Covid-19

La Fondation méditerranéenne du développement durable "Djanatu-al-Arif", a appelé, samedi, à faire de la célébration de la journée internationale du « Vivre-ensemble en paix », célébrée le 16 mai de chaque année, par ces temps de propagation de l'épidémie de Covid-19, une opportunité pour consacrer « les valeurs universelles de solidarité ». La fondation a indiqué dans son communiqué que la résolution onusienne relative à la proclamation de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix (JIVEP), présentée par l'Algérie et adoptée par 193 Etats membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), se veut « une expression authentique d'une volonté inébranlable enclina à la paix et à la quiétude et un désir du vivre-ensemble en paix, dans la diversité et la différence ». La Fondation "Djanatu-al-Arif" a appelé à faire de cette journée, « une opportunité de raviver les volontés, et unifier les efforts, en vue de traduire cette volonté, en action conjointe et solidaire, afin que les valeurs universelles de partage, de solidarité, d'équité et de justice, soient une réalité au profit de l'Humanité tout entière, sans distinction de culture, religion, race ou de statut social », lit-t-on dans le communiqué. La fondation, précise, toutefois, qu'elle « célébrera cette journée, pour la troisième année consécutive, de manière différente des précédentes éditions, en ce sens que la pandémie de Coronavirus l'a poussée à conce-

voir des festivités de célébration, en trouvant des façons s'accommodant des mesures préventives actuelles de santé publique ». Précisant que la célébration cette année sera « exceptionnelle à tout égard et qu'elle intervient en plein mois sacré de Ramadhan », la Fondation forme le vœu d'« unifier les efforts des personnes animées de bonne volonté, de par le monde et qui sont convaincues plus que jamais, de l'impératif de composer avec la valeur du vivre-ensemble en paix, tout en l'acceptant, au vu de la seule destinée du genre humain ». La Fondation espère également que cette initiative « bénéficie de davantage de soutien et d'appui et de travail en synergie en vue de permettre à

la génération montante de bâtir un avenir, de concert avec l'autre et non en opposition à l'autre ». Les circonstances induites par cette pandémie, appellent à réfléchir ensemble à ce qui est fondamental et essentiel dans la vie de l'homme et à un projet plus humain et durable au profit des générations futures ». Mettant en exergue la nécessité de « conjuguer les efforts de tout un chacun, plus particulièrement ceux des scientifiques, à travers le travail en commun en vue de la recherche d'un vaccin à ce virus, la Fondation espère que ses résultats « ne soient pas accessibles aux riches et l'apanage d'une quelconque partie au détriment d'autres ».

COMMERCE

Les établissements de formation relevant du secteur soumis aux mesures nationales de lutte contre Covid-19

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé samedi à Alger que tous les établissements de formation relevant de son secteur seront soumis aux mesures nationales que prendra le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une réunion consacrée aux établissements de formation relevant du secteur, M. Rezig a indiqué qu'"ils seront soumis aux mesures nationales que prendra le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus et devront terminer le programme pédagogique, à l'instar des autres secteurs d'enseignement, tels l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique, les trois cycles de l'Éducation nationale et les centres de formation et d'enseignement professionnels", ajoute le communiqué. Lors de cette réunion, le ministre a suivi des points de situation présentés par les responsables de l'École Supérieure Algérienne Des Affaires (ESAA) et l'École de la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), et le Centre de formation et de perfectionnement des agents de contrôle sur toutes les mesures prises, face à la propagation du nouveau coronavirus, en termes de programme des cours et calendriers de stages et soutenances des mémoires de fin d'études.

ALLOCATION FORFAITAIRE DE SOLIDARITÉ

Prolongation jusqu'à juin prochain des délais de retrait de du mois d'avril

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a annoncé samedi, à M'daourouch dans la wilaya de Souk-Ahras, la prolongation des délais de retrait de l'allocation forfaitaire de solidarité du mois d'avril jusqu'à la fin juin.

La décision de prolonger les délais de retrait de l'allocation forfaitaire de solidarité (3.000 et 10.000DA) versée au profit de plus de 940.000 bénéficiaires, à l'échelle nationale a pour objectif de faciliter l'opération de retrait et d'alléger la pression sur les centres postaux, a précisé la ministre dans un point de presse. A son arrivée à Souk-Ahras, la ministre a visité un atelier de confection de bavettes et combinaisons de protection au centre de la formation professionnelle, "Ahmed Bara" de M'daourouch, où des enseignants, des stagiaires et couturiers bénévoles ont confectionné depuis l'apparition du coronavirus 8.000 bavettes.

Dans ce sens, elle a affirmé que son département appuie tous les porteurs de projets désireux d'exercer ce genre d'activité via le dispositif de l'Agence nationale de gestion des micros crédits (ANGEM), réitérant son soutien à ceux qui veulent investir dans des activités contribuant à la lutte contre le coronavirus.

Donnant le coup d'envoi de 2 caravanes de solidarité initiées par des associations caritatives et la société civile comprenant 820 colis alimentaires, au profit des familles des zones d'ombre de la commune de M'daourouch, la ministre a instruit à l'effet de reconduire ce genre d'initiative, estimant que l'élan de solidarité affiché par la société n'était pas étranger aux us et coutumes du peuple algérien.

Dans la commune de Sedrata, la ministre s'est enquis de l'opération de préparation des repas de l'tour, initiée par un bienfaiteur de la région au profit des familles démunies, réitérant l'engagement de son département à accompagner les efforts des associations qui se sont distinguées, par leur aide et assistance aux différentes catégories de la société, notamment durant la période de la propagation du Covid-19.

Dans la même localité, la ministre a fait une halte au foyer des personnes âgées avant de rendre visite au moudjahid Zeroual El Amri, appelé M'Barek. A la mecha El Bekhbkh dans la commune d'Ain Soltane considérée comme une zone d'ombre, la ministre s'est enquis du déroulement de plusieurs opérations de développement dont a bénéficié cette région, l'alimentation en gaz et électricité rurale, en eau potable et les réseaux d'assainissement ainsi que le bitumage des routes essentiellement avant d'attribuer six (6) machines à coudre au profit des femmes au foyer. Mme Krikou a donné, à l'esplanade du siège de la wilaya, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité destinée aux familles touchées par les répercussions des mesures du confinement sanitaire décidé pour endiguer la propagation du coronavirus.

PLFC 2020

Révision du cadrage macroéconomique du fait de la crise

Le projet de loi de finances complémentaire 2020 (PLFC) prévoit la révision du cadrage macroéconomique de la loi de finances (LF) initiale en fonction des développements imposés par la double crise de la pandémie de Covid-19 et de l'effondrement des prix du pétrole.

Compte tenu de la chute drastique des cours du pétrole ces derniers mois, le prix de référence du baril de pétrole a été revu à la baisse de 50 à 30 dollars tandis que le prix de marché baisse également de 60 dollars à 35 dollars, une mesure qui entre dans le cadre du PLFC approuvé dimanche dernier en Conseil des ministres et qui sera soumis prochainement au parlement (APN et Conseil de la nation).

La recule des prix du brut algérien (Sahara blend) de 64,6 dollars en janvier dernier à 57,5 dollars en février puis à 31,29 dollars en mars a provoqué une baisse dans la valeur des exportations du pétrole respectivement à 2,894 milliards de dollars, 2,121 mds, puis 1,321 mds. La moyenne du prix de brut algérien s'est établie à 51,52 dollars durant le premier trimestre tandis que les recettes des exportations du pétrole ont atteint 6,317 mds. Les recettes prévisionnelles du Budget pour la fin de l'année en cours reculent à 5,395,5 milliards DA contre 6,289,7 milliards de DA dans la LF initiale dont 1,394,7 milliards de fiscalité pétrolière et 4,001,1 milliards DA de fiscalité ordinaire. En fonction de ce recul des recettes, les dépenses du budget ont été revues à la baisse de près de 6% passant ainsi à 7,372,7 milliards DA contre 7,823,1 milliards DA dans la LF initiale dont 4,752,4 milliards DA pour les dépenses de fonctionnement et 2,620,3 milliards DA pour les dépenses d'équipement. Ainsi, les dépenses de fonctionnement baissent (en dehors des salaires et transferts sociaux) de 141 milliards de dinars (près de -3%) par rapport à la loi de finances préliminaire de 2020, en raison de la baisse de 150 milliards de dinars des dépenses courantes, contre une hausse de 9 milliards de dinars destinés à couvrir la hausse du Salaire national minimum garanti (SNMG). Les dépenses d'équipement ont été réduites de 309 milliards de dinars (-10,5%) pour passer à 2,620,3 milliards de dinars, contre 2,929,7

milliards de dinars dans la loi préliminaire. Le déficit budgétaire devrait atteindre -1,976,9 milliards de dinars, soit -10,4% du Produit intérieur brut (PIB) (contre -1,533,4 milliards de dinars, soit -7,2% du PIB dans la loi préliminaire).

La loi prévoit la baisse de la valeur courante des importations de marchandises de 4,7 milliards de dollars, pour atteindre 33,5 milliards de dollars, en sus de la baisse de la valeur courante des services de 2,3 milliards de dollars. Les exportations d'hydrocarbures au titre de l'année 2020 devraient baisser à 17,7 milliards de dollars, contre 35,2 milliards de dollars prévus dans la loi de finances préliminaire. La balance des paiements enregistrera un solde négatif de -18,8 milliards de dollars, contre 8,5 milliards de dollars dans la loi de finances préliminaire, alors que le déficit budgétaire augmentera à 2,954,9 milliards de dollars, soit -15,5% du PIB (contre -2,435,6 milliards de dinars et 11,4% dans la loi préliminaire).

Baisse des impôts et hausse du SNMG à 20.000

Le PLFC prévoit un recul de la croissance économique de -2,63% contre une croissance positive de 1,8% prévue dans la loi préliminaire. Le développement hors hydrocarbures connaîtra également un recul de -0,91% contre +1,78% prévue dans la loi préliminaire.

Le PLFC prévoit de nouvelles mesures législatives dont la réintroduction du taux de réduction de 50% pour l'impôt sur le revenu global (IRG) ainsi que pour l'impôt sur les bénéfices au profit



des salaires réalisés dans les régions du sud à partir du 1er juin, outre l'exonération totale de l'impôt sur le revenu global pour les salaires ne dépassant pas les 30.000 DA en plus de la révision à hausse du SNMG qui sera de 20.000 DA, à partir du 1er juin au lieu de 18.000 DA.

Le même texte propose des mesures pour la relance économique y compris l'annulation de la règle 51/49% à l'exception de certaines activités d'achat et de vente qui revêtant un caractère stratégique en sus de l'annulation du droit de préemption en cas de cession d'action ou de parts sociales réalisées par des étrangers ou à leur profit, consacrée par la loi sur la promotion de l'investissement de 2016 et la LFC 2010. Aussi, il a été procédé à l'annulation de l'article 16 de la LFC 2016 portant obligation de financer les investissements étrangers via des financements locaux ainsi que l'exonération des droits de douane et de la TVA pour deux ans renouvelables en faveur des composants et des matières premières importés ou acquis au niveau local par les entrepreneurs sous-traitants tout en introduisant des mesures incitatives au profit des micro entreprises.

PLFC 2020

Investissement étranger : définition des secteurs stratégiques et annulation du droit de préemption

Le projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2020 prévoit l'annulation du droit de préemption et définit les secteurs stratégiques concernés par la règle 51/49 fixant la répartition du capital entre le partenaire étranger et l'investisseur local qui avait été annulée dans les autres secteurs dans la loi de finances LF-2020.

Selon le PLFC, approuvé en Conseil des ministres dimanche dernier et dont l'APS a obtenu une copie, à l'exception des activités d'achat et de vente de produits à caractère stratégique et relevant des secteurs définis dans le projet, et qui restent soumis à la participation des actionnaires nationaux résidents à 51%, toute autre activité liée à la production de biens et de services est ouverte aux investissements étrangers sans engagement de partenariat avec une partie locale.

Ces secteurs stratégiques comprennent l'exploitation du secteur national des mines et de toute richesse souterraine ou de surface liée à l'activité extractive à la surface ou souterraine, à l'exception des carrières ne produisant pas de minéraux, des activités en amont du secteur de l'énergie et de toute autre activité soumise à la loi sur les hydrocarbures.

Il s'agit également de l'exploitation du réseau de distribution et de transport de l'énergie électrique par câblage et des hydrocarbures gazeux ou liquides par canalisations de surface ou souterraines, des industries liées aux industries militaires relevant du ministère de la

Défense nationale, des voies ferrées, des ports, des aéroports et des industries pharmaceutiques, à l'exception des investissements liés à la fabrication de produits de base innovants à forte valeur ajoutée et nécessitant une technologie complexe.

Dans l'exposé des motifs, le Gouvernement a indiqué qu'au cours de la période précédant l'application de cette règle, en 2009, un grand nombre de projets d'investissements étrangers avaient été annoncés auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement avant d'enregistrer une baisse sensible du nombre de ces investissements après son application. Le gouvernement considère que la contribution totale de l'investissement étranger direct conduit à une transparence de la propriété du capital, soit un engagement réel de la part de l'investisseur étranger, à même de lui permettre de prendre les décisions stratégiques en vue du transfert des technologies, de la garantie de la compétitivité dans les marchés national et international.

Par ailleurs, le PLFC propose la suppression du droit de préemption appliqué depuis 2009 et exercé par l'Etat en cas de cession par le partenaire étranger de ces actions.

Selon l'exposé des motifs, l'application du droit de préemption a engendré des contraintes importantes aux transactions auxquelles participent l'Etat avec ce droit sans participation financière à sa concrétisation jusqu'à présent

dans la majorité des cas où l'Etat s'était opposé, n'étant pas le véritable acquéreur".

Le Gouvernement qualifie de "nécessité" l'annulation du droit de préemption qui a entravé l'émergence de la bourse en Algérie, en l'absence du seuil minimum de négociation libre, et donnera un signal fort aux investisseurs étrangers en termes d'attractivité des investissements étrangers directs et de liberté des affaires". Le PLFC propose néanmoins de maintenir le droit de regard sur le processus des opérations de cession de parts du capital de toute entité de droit algérien exerçant une activité stratégique lorsqu'il s'agit de parts détenues par d'autres parties étrangères.

Ce droit pourrait être concrétisé par le contrôle avec délégation par le Premier ministre ou le chef du gouvernement. En outre, il propose la considération de toute cession d'actifs d'une partie étrangère non résidente à une partie nationale résidente comme importation de bien ou de service.

Annulation de l'obligation de financement des investissements étrangers à travers le recours aux financements locaux

Concernant l'investissement étranger, le projet de loi propose l'annulation de l'article 55 de la loi de finances 2016 qui a introduit l'obligation de financement des investissements étrangers, à travers le recours aux financements locaux.

Dans l'exposé des motifs de cet

amendement "l'annulation de cet article se veut indispensable pour l'ouverture du pays aux investissements étrangers sérieux détenteurs de capitaux privés" a estimé le Gouvernement, notant que "l'annulation de la règle 51/49 serait insensée avec le maintien de ces dispositions qui ne servent pas l'intérêt national".

D'autre part, le projet de loi prévoit la révision à la hausse du taux de prélèvement à la source pour les sociétés étrangères exerçant dans le cadre de contrats de prestation de services en Algérie, de 24% à 30% pour les encourager à ouvrir des bureaux en Algérie.

L'objectif du prélèvement à la source est de couvrir les revenus du régime du bénéfice réel (Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), impôt sur le revenu global (IRG), la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) si les dites sociétés n'envisagent pas de choisir ce régime fiscal.

Ledit projet de loi offre aux sociétés étrangères ne disposant pas d'un siège professionnel permanent en Algérie la possibilité de choisir un régime du bénéfice réel dans un délai maximum de 30 jours, à compter de la date de signature du contrat, contre un délai de 15 jours dans la législation fiscale en vigueur. Selon l'exposé des motifs joints par le gouvernement au projet de loi, ces amendements visent à encourager les sociétés étrangères exerçant en Algérie dans le cadre des contrats de prestations à choisir un régime de bénéfice réel.

ALGÉRIE-POSTE

Prime exceptionnelle aux employés d'Algérie Poste en contact direct avec le citoyen

Une prime exceptionnelle sera octroyée aux employés d'Algérie Poste qui sont en contact direct avec le citoyen durant le confinement, en vigueur dans le pays, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19), a annoncé samedi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

"Une prime exceptionnelle sera octroyée aux agents des guichets et aux autres employés qui sont en contact direct avec le citoyen durant ce confinement", a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection au niveau des bureaux de poste de Chéraga et du Boulevard Colonel Bougara à El Biar. Il a annoncé également l'octroi d'une prime aux "autres employés d'Algérie Poste comme ceux du Back Office (activités d'administration...) et les techniciens", soulignant que "cette prime sera étudiée lors du Conseil d'administration qui se tiendra le 19 mai prochain".

M. Boumzar a affirmé qu'à travers cette prime, "nous avons voulu rendre hommage et saluer les efforts des employés de la Poste, notamment ceux qui sont en contact direct avec le citoyen et assurent ainsi la continuité du service".

Il a fait savoir, en outre, que, durant les deux derniers mois de confinement, "plus de 20 millions d'opérations et plus de 700 milliards de DA de retraits ont été effectués au niveau des bureaux de poste en Algérie", ajoutant que cela "démontre l'important effort consenti par le secteur". Sur un autre plan, le ministre a exhorté l'ensemble des employés des bureaux de poste à "assurer la continuité de l'ensemble des services postaux, notamment ceux en relation avec l'épargne".

Il a, par ailleurs, relevé que, dans le cadre de la solidarité gouvernementale de lutte contre le coronavirus, le secteur de la Poste et des Télécommunications "a contribué à cet effort de solidarité avec une somme dépassant les 111 milliards de centimes". "C'est l'effort de solidarité de toutes les entreprises du secteur public (l'ensemble des filiales du Groupe Télécom Algérie, l'Agence nationale des Fréquences et Algérie Poste), ainsi que des premiers responsables de ces entreprises qui ont fait don d'un mois de leurs salaires", a-t-il précisé.

APS

EL TARF

Arrestation de 3 individus pour agression et violation du confinement

Les services de la sûreté relevant de la commune de Bouhadjar (El Tarf) ont arrêté trois (3) individus impliqués dans une affaire d'agression à l'arme blanche, destruction de biens d'autrui et violation du confinement partiel, a-t-on appris samedi, auprès du chargé de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état des agressions à l'arme blanche de citoyens, les services de la police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés auteurs, a ajouté le commissaire principale Mohamed Karim Labidi.

L'arrestation des suspects, des récidivistes originaires de la commune de Bouhadjar, est intervenue lors d'une patrouille de nuit entrant dans le cadre de l'application des mesures de confinement partiel décrétées pour lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus,



a-t-on précisé. Cette bande de récidivistes qui agressait les citoyens en usant de diverses armes blanches (épées et cou-

teaux) tout en se livrant à des actes de destruction des biens d'autrui, ont été appréhendés lors des heures de confinement, a-t-on précisé.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bouhadjar qui les a poursuivis pour association de malfaiteurs, port d'armes prohibés, destruction des biens d'autrui et violation du confinement partiel imposé dans le cadre de la prévention du coronavirus, deux d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et le troisième a été mis sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

MÉDÉA

Des autobus affectés pour le transport du personnel paramédical

Des autobus ont été affectés par la daïra de Médéa au profit du personnel paramédical, mobilisés depuis plusieurs semaines, au niveau de l'hôpital Mohamed Boudiaf, pour assurer le transport vers leur lieux de travail, a-t-on appris samedi après d'un responsable local. Trois autobus, qui étaient utilisés, avant la pandémie du Covid-19, pour le transport scolaire des élèves issus des communes de Tamesguida, Draa-Smar et Médéa, ont été mis récemment à la disposition d'un personnel paramédical en vue d'assurer leur déplacements de leurs lieux de résidence provisoire, en l'oc-

currence l'Hôtel "Msalla" et la maison de l'enseignant, centre-ville de Médéa, vers l'établissement hospitalier du chef-lieu de wilaya, a indiqué Brahim Boumaaza, chef de daïra de Médéa. Cette disposition va permettre de faciliter, d'une part, le déplacement des dizaines de paramédicaux, hébergés au niveau de ces deux structures d'accueil et assujettis à des horaires de travail parfois contraignants, et, d'autre part, d'éviter d'éventuels contacts directs avec les citoyens et, donc, réduire le risque de propagation du virus au sein de la population, a-t-il expliqué.

ORAN

Constitution d'une cellule de réflexion intersectorielle de lutte contre le moustique tigre

Une cellule de réflexion intersectorielle pour la surveillance et la lutte contre le moustique tigre a été constituée à Oran, a-t-on indiqué samedi dans le dernier bulletin de l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Oran.

Cette cellule regroupe des représentants de l'ORS, de la direction locale de la santé et de la population, le département de biologie de l'université d'Oran, de l'Institut Pasteur d'Oran, de la direction locale des services agricoles, de la direction régionale des services de vétérinaires et des directions locale et régionale de l'environnement.

Les membres de la commission ont tenu plusieurs séances de travail et de concertation afin d'identifier les besoins en connaissances et données en rapport avec la thématique, a-t-on fait savoir, ajoutant que le développement de l'approche multisectorielle à tous les niveaux est une nécessité dans la surveillance et la lutte contre le moustique tigre.

"Développer l'approche multisectorielle à tous les niveaux d'intervention est nécessaire face à ce nouveau risque sanitaire, en renforçant les capacités des intervenants", a-t-on souligné dans ce document, édité tous les trimestres, dans l'objectif de rendre publique les dernières données qui concernent la région ouest dans le domaine de la santé.

L'ORS a déjà mené en 2019 une étude sur le moustique tigre dans la commune d'Ain Turck, le premier gîte de l'insecte signalé dans la wilaya d'Oran, rappelle-t-on ajoutant que sur le plan national, une dizaine de wilayas du littoral ont été touchées par le moustique qui a la capacité de transmettre des maladies tropicales comme le zika.

BECHAR

Mise en service du laboratoire de dépistage du Covid-19

Un laboratoire de dépistage du Covid-19 utilisant la technique de réaction de polymérisation en chaîne (PCR) ou virologique a été mis officiellement en service samedi au niveau du Centre anti-cancer de Bechar. "Ce nouveau équipement médical ultramoderne d'un coût de plus de 10 millions de dinars, va permettre un dépistage rapide des personnes suspectées d'être atteintes du Covid-19, issues des wil-

layas de Bechar, Tindouf, Naama et El Bayadh", a indiqué le directeur de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, Mustapha Ijjar, en marge de la cérémonie de mise en service du laboratoire par les autorités locales.

"Les analyses de dépistage du Covid-19 seront effectuées désormais localement au lieu de les envoyer à l'annexe d'Oran de l'Institut Pasteur", a-t-il ajouté. "L'ac-

quisition de l'équipement par la wilaya, nécessaire pour lutter contre la pandémie, a été concrétisée après la récente visite à la wilaya du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière", a rappelé le responsable. Le laboratoire répondra également aux préoccupations formulées par les citoyens de la région sur la nécessité de doter la wilaya en pareil équipement, a fait savoir le responsable.

AIN DEFLA

Une startup produit des canons pulvérisateurs désinfectants de haute qualité

Une startup spécialisée dans le développement d'équipements hydromécaniques destinés aux traitements des eaux usées, à Ain Defla, a réussi la gageure de produire, pour la première fois en Algérie, des canons pulvérisateurs désinfectants de haute qualité, destinés à la prévention et la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). "L'idée de nous orienter vers la production de ce type d'équipements de prévention a été dictée par un devoir de responsabilité sociale et de contribution dans la découverte de solutions pour prévenir la propagation du Covid-19 et son éradication", a indiqué à l'APS, le gérant de l'entreprise, Abdelghani Seffal (39ans). Ajoutant que la crise du Covid-19, a incité son entreprise "S.FIVE" à procéder à un changement d'activité, en optant pour la production "avec des compétences algériennes", de "ce type d'équipements (canons pulvérisateurs désinfectants) destinés pour la désinfection des grands espaces et surfaces, et des façades des bâtiments". "Le choix de canons pulvérisateurs s'explique par leur haute efficacité et rapidité dans la désinfection des grandes surfaces. Nous avons, au préalable, effectué un examen des méthodes de désinfection utilisées, en Algérie, avant de décider de produire ce type de pulvérisateurs de haute efficacité", a-t-il précisé. Au plan technique, ces canons pulvérisateurs désinfectants fonctionnent selon

la technologie dite "reverse engineering", avec une puissance de 10 cheval-vapeur. Ils sont dotés d'une capacité de sept à 10.000 litres de gel désinfectant, avec un jet pouvant atteindre entre 20 à 22 mètres de distance, selon M.Seffal. "Outre les grandes surfaces, ces canons pulvérisateurs peuvent, également, désinfecter les lieux fermés et ouverts, à l'instar des bureaux et maisons", a-t-il précisé, soulignant l'utilisation, par ces canons, d'un type de désinfectants doté d'une caractéristique lui permettant "de durer dans le temps de façon à éradiquer le virus", a-t-il assuré. Selon son gérant, l'entreprise "S.FIVE" peut produire «jusqu'à 100 canons pulvérisateurs par mois», a-t-il souligné, mettant en avant "les hautes compétences" du staff employé au niveau de cette startup "qui a déjà prouvé, avant cette crise sanitaire, et même durant cette crise, sa capacité à relever les défis, en développant des équipements de pointe, au lieu de se contenter de les importer", s'est-il félicité. M. Seffal n'a pas manqué, à ce propos, de saluer les employés (ils sont une trentaine) de l'entreprise, qui ont "soutenu l'idée de changement d'activité et l'ont accompagné", a-t-il dit, "en dépit des risques encourus à cause de la propagation du nouveau coronavirus, dans le but de rendre disponible ce type d'équipements considérés comme une valeur ajoutée dans la lutte contre le Covid-19", a-t-il affirmé.

Le responsable a fait part, en outre, de la préparation en cours, avec des chercheurs algériens du Groupe "We Algerians", d'un protocole de prévention, destiné à être appliqué en parallèle avec le protocole thérapeutique adopté par les autorités.

"Ce protocole de prévention englobe des méthodes de désinfection scientifiques à mettre en œuvre pour prévenir la propagation du Covid-19, parallèlement au protocole thérapeutique exploité dans la guérison des malades atteints par ce virus", a-t-il indiqué, estimant que la conjugaison de ces deux protocoles "peut endiguer le virus et l'éradiquer". "S.Five" fait partie des startups algériennes qui ont prouvé leur haute capacité à s'adapter à toutes les situations, en développant des techniques et des équipements qui nous évitent leur importation, avec une perspective de leur exportation à l'avenir, au vu de leur conformité aux normes mondiales en vigueur", selon les assurances des responsables en charge. Cette entreprise, qui s'apprête à intégrer la Bourse d'Alger, a, également, entrepris, selon la même source, "le développement de la technologie membranaire utilisée dans le traitement des eaux usées". Au moment où il est, également, prévu le développement "prochainement" d'une machine pour produire des masques médicaux de haute qualité, d'une capacité de 50.000 unités/jour.

ILLIZI / COVID-19

Distribution d'équipements de désinfection aux agriculteurs

Une opération de distribution des équipements de protection et de désinfection a été lancée au profit des agriculteurs de la wilaya d'Illizi, pour faire face à la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), à l'initiative de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris samedi auprès de la chambre d'agriculture (CA).

À ce titre, un lot de produits et d'équipements, dont des appareils de désinfection, combinaisons, gants, masques et autres, a été remis au profit des cultivateurs et éleveurs, a précisé le directeur de la Chambre. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées, en parallèle, par la conservation des forêts et de la chambre d'agriculture d'Illizi, sur l'utilisation de ces équipements ainsi que les précautions à prendre, a ajouté Kamel Raki.

Lancée jeudi dernier depuis la zone rurale d'Amsouan (chef-lieu de wilaya), l'initiative qui concerne l'ensemble des communes de la wilaya, intervient en application des instructions des responsables du secteur visant notamment à accompagner cette catégorie en cette période marquée par la pandémie du Covid-19, a-t-il souligné.

BANQUE-DEVICES-CHANGES Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 17 mai 2020, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	126,93	134,68
1 EUR	137,34	145,77
1 CAD	90,03	95,56
1 GBP	154,96	164,44
100 JPY	118,84	126,13
1 SAR	33,78	35,87
1 KWD	409,58	435,99
1 AED	34,55	36,67
100 CHF	13,039,77	13,841,37
100 SEK	1,289,55	1,369,10
100 DKK	1,839,47	1,952,03
100 NOK	1,245,45	1,322,25

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	128,22	134,68
1 EUR	138,73	145,77
1 CAD	90,95	95,56
1 GBP	156,53	164,44
100 JPY	120,04	126,13
100 CHF	13,172,16	13,841,37
100 SEK	1,302,64	1,369,10

FISCALITÉ - PANDÉMIE Prolongation des mesures fiscales destinées aux entreprises impactées par la pandémie de Covid-19 (DGI)

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation de ses mesures fiscales visant à soutenir les opérateurs économiques impactés par la crise sanitaire de Covid-19.

Ainsi, le délai de souscription de la déclaration mensuelle série G 50 des mois de février, mars, avril et mai et de paiement des droits et taxes y afférents, fixé initialement au 20 mai, a été prolongé jusqu'au dimanche 21 juin prochain. "Par conséquent, les contribuables devront souscrire, au plus tard à la date sus indiquée, les déclarations des mois de février-mars-avril et mai et de s'acquitter des droits correspondants", souligne la DGI.

S'agissant des contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE), ils continueront à télé-déclarer et télé-payer les impôts et taxes dus dans les délais requis.

Quant à la déclaration trimestrielle série G 50 ter qui concerne les contribuables relevant de l'IFU pour la déclaration et le paiement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020, le délai a été également prorogé jusqu'au dimanche 21 juin prochain, à u lieu du 20 mai.

En outre, le délai de paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS, a été repoussé au dimanche 21 juin prochain.

Concernant la vignette automobile, la DGI rappelle que le délai d'acquiescement de cette vignette au titre de l'année 2020 est reporté au mardi 30 juin. "Les contribuables, désireux de souscrire leurs déclarations fiscales et de s'acquitter des droits y afférents avant l'expiration de l'échéance fixée ci-dessus, peuvent s'adresser aux services fiscaux dont ils relèvent qui demeurent opérationnels pour prendre en charge leurs déclarations et le paiement des droits dus ainsi que leurs demandes et sollicitations nécessaires à l'exercice de leurs activités", note la même source.

Pour rappel, la DGI avait annoncé la possibilité de souscrire la déclaration annuelle de résultats (bilan et annexes) jusqu'au 30 juin 2020, dans le cadre de ses mesures fiscales décidées début avril dernier, et destinées aux entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire actuelle.

PLFC 2020

Augmentation des taxes sur les produits pétroliers et sur la commercialisation de véhicules neufs

Le projet de loi de finances complémentaire (PLFC 2020) propose une augmentation de la taxe sur les produits pétroliers en vue de rationaliser la consommation intérieure d'énergie et de collecter des recettes budgétaires supplémentaires, tout en proposant d'augmenter la taxe appliquée aux transactions de véhicules de tourisme neufs.

Selon le texte du projet approuvé dimanche dernier par le Conseil des ministres, qui sera prochainement présenté au Parlement (Assemblée populaire nationale et Conseil de la Nation), "il est proposé pour l'année 2020 d'augmenter la taxe sur les produits pétroliers à raison de 3 dinars / litre pour les trois types d'essence et 5 dinars / litre pour le gasoil".

"Compte tenu de la situation actuelle caractérisée par l'effondrement des prix du pétrole, l'Algérie, comme d'autres pays exportateurs de pétrole, fait face à d'importants impacts sur les équilibres des finances publiques en raison du déficit important enregistré dans le budget et dans la balance des paiements. Cela nécessite une révision des prix de l'énergie, ce qui permet de rationaliser les subventions budgétaires directes et



indirectes qui leur sont liées", est-il indiqué dans le texte. Cette "voie progressive" d'ajustement des prix des produits pétroliers vise également à "rationaliser la consommation de carburant qui est déduite des exportations de pétrole, réduire les importations de carburant afin de réduire le déficit

commercial, augmenter les recettes fiscales, réduire les subventions budgétaires, préserver l'environnement et recourir à des carburants moins polluants, tels que le GPL et le GPLC, ainsi que la protection de la santé des citoyens et réduire les sources de contrebande transfrontalière". Il est prévu

que cette augmentation rapportera des recettes supplémentaires au budget de l'Etat au cours de la période de juin à décembre 2020 estimées à 41,5 milliards de dinars.

Quant aux recettes budgétaires supplémentaires liées à la TVA, elles sont estimées, selon le projet de loi, à 7,9 milliards de dinars. D'autre part, le projet de loi comprend une proposition visant à augmenter la valeur de la taxe (timbre) appliquée aux transactions de véhicules de tourisme neufs.

Cette mesure vise à augmenter les revenus issues de la taxe sur les véhicules de tourisme roulant à l'essence et au diesel.

En ce qui concerne les montants de cette taxe, ceux-ci diffèrent selon la puissance des véhicules en fonction de la cylindrée et en fonction de la nature du carburant utilisé par les véhicules concernés.

FINANCES

La Finance islamique, un moyen "efficace" pour capter l'argent de l'économie parallèle

Des experts algériens dans le domaine bancaire ont salué, samedi, les dispositions prises par les pouvoirs publics en vue de lancer la finance islamique, jugeant que la conjoncture est propice pour édifier ce système financier tant attendu qui devrait contribuer de manière "efficace" à capter l'argent de l'économie parallèle.

Intervenant lors d'une visioconférence organisée par le Forum des Chefs d'entreprise (FCE), sur le thème "le rôle de la finance islamique dans la mobilisation des ressources", les professeurs Younes Soualhi et Mohamed Boudjellal ont estimé que les dispositions réglementaires prises récemment par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie constituaient "un choix judicieux" devant contribuer au développement de ce mode de financement et à capter l'argent de l'économie informelle.

Parmi ces décisions, les deux intervenants ont cité notamment le règlement n 20-02 du 15 mars 2020 de la Banque d'Algérie définissant les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers de la place.

A ce propos, le professeur Younes Soualhi, s'exprimant à partir de Malaisie, où il s'est installé depuis plus de 20 ans en tant que chercheur à l'Institut international de la recherche académique sur la Charia, a indiqué que ce texte réglementaire adossé à celui publié le 18 février 2018 sur les conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance islamique favoriseraient la mise en place d'un environnement "propice" au développement de la finance islamique en Algérie.

Mettant en exergue les caractéristiques et les avantages de la finance islamique, entre autres, l'interdiction de l'usure (l'intérêt) et le financement des activités illicites et spéculatives, l'expert a relevé que les mesures prises par la Banque centrale pour la surveillance et le suivi des établissements financiers

qui versent dans ce domaine sont à même de créer la confiance et de favoriser l'épargne.

"L'ouverture de guichets de la banque islamique en Algérie contribuera à capter l'argent des épargnants. C'est un choix judicieux que nous saluons fortement surtout par le fait qu'il a été appuyé par une assise juridique à même d'aider à son développement et son expansion.

Certes, nous avons accusé un retard par rapport à d'autres pays de la région, mais, il n'est jamais trop tard pour bien faire", a soutenu M. Soualhi.

Cet expert a considéré aussi que l'introduction de l'assurance islamique "Takaful" dans la loi de finances 2020, constitue un élément "central" dans l'architecture du système financier basé sur les principes islamiques.

Il a assuré, dans ce contexte, que les pouvoirs publics peuvent désormais procéder au lancement des sukuk (obligations de la finance classique), ce qui va contribuer, selon lui, à lever d'importants financements auprès des épargnants et d'investisseurs qui ont boudé, jusqu'à présent, le secteur bancaire classique pour des considérations religieuses. A noter, Takaful est un type d'assurance islamique dans lequel les membres mettent de l'argent en commun pour bénéficier d'une garantie mutuelle contre pertes et dommages.

De son côté, le professeur Mohamed Boudjellal a souligné que la condition imposée par la Banque d'Algérie sur l'obtention préalable de la certification de conformité aux préceptes de la Charia, délivrée par l'autorité nationale de la Fatwa pour l'industrie de la finance islamique, est une disposition "suffisante" pour rassurer les investisseurs et les citoyens et pour mobiliser l'épargne jugée "disponible" et "abondante". Louant les biens faits de la finance islamique et son rôle dans le développement de l'économie réelle, M. Boudjellal a salué, à l'occasion, les engagements pris par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune,

pour encourager le développement de la finance islamique.

Il a considéré que cette volonté politique est un "bon" pas pour l'émergence de ce système financier, dont "le pays a tant besoin pour améliorer la bancarisation au demeurant très faible par rapport aux standards internationaux", a-t-il fait savoir. Evoquant les déclarations tenues par la directrice générale de la Banque centrale européenne (BCE) et ex-directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, qui avait appelé à s'inspirer de la finance islamique comme solution aux crises économiques mondiales récurrentes, M. Boudjellal a soutenu que l'Algérie aura tout à gagner en s'appuyant ce système basé sur l'éthique et les respect des valeurs sociétales.

Sur le plan de la formation de la ressource humaine, ce spécialiste de la finance islamique a assuré que de nombreux cadres des banques de la place ont été déjà formés par des instituts spécialisés en Algérie et que des intenses efforts sont menés actuellement pour accélérer la mise en œuvre de ce dispositif. Outre l'élaboration de textes d'application pour accompagner les établissements bancaires dans ce domaine, l'expert, membre fondateur du Fonds national de la Zakat et de la commission finances au niveau du Haut conseil islamique (HCI), a affirmé que des actions étaient en cours pour soutenir le lancement des sukuk en Algérie en collaboration avec la Banque de développement islamique.

Dans la présentation faite à l'occasion par Rafik Boussa, modérateur de la visio-conférence, il en ressort que depuis 1990, l'Algérie ne compte actuellement que deux banques (Baraka Bank et Salam Bank) versées dans la finance islamique avec seulement 3% de part de marché.

A l'échelle internationale, il existe plus de 600 institutions financières islamiques en pleine période d'expansion et de croissance.

TUNISIE

Un déficit d'un milliard d'euros de la balance commerciale alimentaire à fin avril

La balance commerciale alimentaire en Tunisie a enregistré, jusqu'à fin avril, un déficit de 1,02 milliard d'euros contre 116 millions d'euros durant la même période de 2019, selon l'Observatoire national de l'agriculture tunisien (Onagri).

D'après la même source, ce déficit est dû aux impacts de la pandémie de Covid-19, qui a entraîné une régression des exportations de certains produits agricoles dont les agrumes et dattes et des produits de la pêche, ainsi qu'une baisse des prix de l'huile d'olive.

La même source a ajouté que le taux de couverture des importations par les exportations a atteint, quant à lui, 99,8% jusqu'à fin avril 2020, contre 83,1% durant la même période de l'année écoulée. Toujours selon l'Observatoire, en termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré, jusqu'à fin avril, une hausse de 5,5%, pour s'établir à 603 millions d'euros, contre 572 millions d'euros au cours de la même période de l'année écoulée.

Les recettes de l'huile d'olive ont enregistré une hausse de 47%, atteignant



284 millions d'euros contre 184,72 millions d'euros durant la même période de 2019.

Quant aux prix à l'exportation, ils ont accusé une baisse de 37,6% pour l'huile d'olive, par rapport à l'année précédente.

Il en est de même pour les prix des agrumes qui ont régressé de 7,5%, alors que les exportations des tomates ont enregistré une

hausse de 21%. Concernant les importations alimentaires, elles ont enregistré, jusqu'à fin septembre 2019, une baisse de 12,2%, atteignant 605 millions d'euros, soit 10,9% de l'ensemble des importations.

S'agissant de la valeur des importations du blé, elle a atteint 347,44 millions d'euros, jusqu'à fin avril 2020, soit une baisse de 1,8% par rapport à avril

2019. Le coût des importations du blé représentent ainsi, 57,4% des importations alimentaires contre 51,5% durant la même période de 2019. Pour ce qui est des prix à l'importation des céréales, ils ont connu une hausse de 6,3%, pour le blé dur et une baisse de 12,8% pour le blé tendre. S'agissant des importations des huiles végétales, leur valeur a connu une baisse de 10,4%, pour s'établir à 43,5 millions d'euros, alors que leurs prix à l'importation ont enregistré une hausse de 0,3%. Les importations du sucre ont, quant à elles, baissé jusqu'à fin avril 2020, de 66,8% en termes de quantités et de 0,6% en termes de prix, par rapport à la même période de l'année précédente.

En termes de quantités et de valeur, les importations des viandes ont enregistré respectivement une baisse de 25% et de 31,8%.

ASIE - MARCHES

Les Bourses asiatiques sans direction claire en fin de semaine

Les Bourses asiatiques ont de nouveau terminé sur des tendances diverses vendredi, prise entre le regain des tensions diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine et des indicateurs économiques chinois mi-figue mi-raisin.

L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes japonaises, qui avait débuté dans le vert avant de repartir dans le négatif, a fini sur une hausse de 0,62% à 20.037,47 points, alors que l'indice élargi Topix s'est apprécié de 0,50% à 1.453,77 points.

Sur l'ensemble de la semaine, le Nikkei est toutefois en recul, perdant 0,7%.

Le marché tokyoïte a suivi la tendance observée la veille à la Bourse de New York qui, après une ouverture en baisse, avait terminé la séance sur une progression de 1,62%, malgré une nouvelle hausse importante du nombre de demandeurs d'emplois aux Etats-Unis, où 36,5 millions de personnes se sont inscrites au chômage depuis mars.

Mais la remontée des prix du pétrole a rassuré les investisseurs, qui ont choisi de moins tenir compte des menaces du président Donald Trump de rompre toute relation avec la Chine, dans une nouvelle montée des tensions entre les deux rives du Pacifique.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng a terminé sur un faible repli de 0,14% à 23.797,47 points, alors qu'en Chine continentale, l'indice composite de Shanghai a reculé de 0,07% à 2.868,46 points, celui de Shenzhen s'appréciant pour sa part de 0,16% à 1.808,56 points.

En Chine justement, la production industrielle a progressé de 3,9% sur avril, par rapport à la même période en 2019, ce qui est supérieur aux attentes des experts et représente le premier mois de hausse de 2020.

Pour autant, les ventes de détails sont restées en forte recul (-7,5%), signe des difficultés à faire repartir la consommation. Au Japon, la publication du PIB pour le premier trimestre est attendu pour lundi mais les analystes anticipent d'ores et déjà une baisse de 4,5% à 5,2% de la richesse nationale sur un an, ce qui ferait entrer l'archipel en récession, après un dernier trimestre 2019 déjà en baisse.

INDE

6,7 milliards de dollars pour développer les infrastructures d'exploitation du charbon

Un total de 6,7 milliards de dollars USD sera mobilisé pour développer les infrastructures d'exploitation du charbon en Inde, a annoncé samedi le ministre des Finances, Nirmala Sitharaman.

L'exploitation minière dans le secteur du charbon devra également impliquer le secteur privé en vue de promouvoir la concurrence et la transparence par le biais d'un mécanisme de partage des revenus au lieu du régime de la roupie fixe par tonne, a fait savoir la responsable indienne lors d'un point de presse axé sur les mesures de relance éco-

nomique annoncées récemment par le Premier ministre, Narendra Modi.

"Le secteur du charbon fait l'objet du monopole du gouvernement, ce monopole est en train d'être supprimé", a ajouté Mme Sitharaman, notant qu'il y aura de grandes réformes dans le secteur minier. La nouvelle allocation fait partie d'un Plan de relance économique de 266 milliards de dollars USD, annoncé récemment par le Premier ministre indien, en vue de réduire les effets du Covid-19 et redresser l'économie indienne en difficulté.

"Equivalent à 10% du PIB indien,

ce plan de relance qui devra it assurer une auto-suffisance à l'Inde, vise à promouvoir les industries artisanales, les MPME, les travailleurs et les agriculteurs ainsi que pour soutenir la classe moyenne qui paye honnêtement ses impôts", avait déclaré le PM indien dans un discours télévisé.

Bien qu'elle possède les quatrième plus grandes réserves de charbon au monde, l'Inde importe environ 235 millions de tonnes de charbon par an en vue notamment de combler les besoins gigantesques du pays en électricité.

ALLEMAGNE

Le coronavirus ampute de 100 milliards d'euros les recettes fiscales 2020

La pandémie de nouveau coronavirus devrait amputer en 2020 les recettes fiscales allemandes de près de 100 milliards d'euros, selon une estimation publiée jeudi par le ministre des Finances, Olaf Scholz.

"Comparé à l'estimation d'octobre, les rentrées d'impôts seront 98,6 milliards d'euros plus faibles qu'attendu", notent les experts du ministère dans un communiqué.

Ils précisent que le manque à gagner devrait notamment être de 44 milliards pour l'Etat fédéral, 35 milliards pour les Etats-régions et 15,6 milliards d'euros pour les communes. La nouvelle estimation est désormais de 717,8 milliards d'euros de recettes fiscales en 2020 contre 799,3 milliards réalisés en 2019. En 2021, 2022, 2023 et 2024, dernière année pour laquelle le ministère a publié ses calculs, le coronavirus va amputer de quelque 50 milliards d'euros par an les prévisions de recettes fiscales allemandes. Au total, pour la période 2020-2024, la perte de recettes fiscales devrait atteindre 316 milliards d'euros, estime le ministère. Pour la première fois depuis 2009, en pleine crise financière, le volume d'impôts diminuera en Allemagne cette année, mais devrait repartir à la hausse dès 2021. Pour le seul Etat fédéral, les recettes fiscales devraient cette année baisser de 7 milliards d'euros de plus qu'attendu précédemment. Dans son budget rectificatif fin mars, le gouvernement avait encore estimé le recul à seulement 33,5 milliards.

Pour compenser ce manque à gagner et financer de nouvelles dépenses destinées à soutenir l'économie face à la crise, Berlin a suspendu sa règle constitutionnelle limitant les déficits publics et prévu 156 milliards d'euros de nouveaux emprunts. L'estimation de jeudi "n'est qu'une représentation du moment, et l'évolution de la pandémie ne peut pas être sérieusement prédite", a mis en garde le ministre lors d'une conférence de presse. L'estimation intervient la veille de la publication du produit intérieur brut (PIB) du premier trimestre, attendu en baisse de plus de 2% en raison du virus. Mais il ne s'agit que d'un avant-goût du choc infligé par la pandémie de Covid-19 à la première économie européenne, au deuxième trimestre, le PIB devrait s'effondrer de 10%, une chute inédite depuis le début des calculs il y a cinquante ans. Pour 2020, le gouvernement allemand prévoit pour l'instant une récession historique de 6,3% sous l'effet des restrictions mises en place pour combattre la propagation du virus, qui ont mis à l'arrêt de vastes pans de l'économie mondiale.

Pour relancer l'économie, "un programme conjoncturel arrive" en juin, a promis M. Scholz.

FRANCE

Chute d'un tiers des créations d'entreprises en avril (Insee)

Les créations d'entreprises en France ont chuté d'un tiers (-33,5%) en avril sur un mois, sur fond d'économie paralysée par le confinement imposé à la population pour lutter contre le coronavirus, a rapporté l'Insee vendredi.

"Dans le contexte du confinement de la population en raison du Covid-19, les créations d'entreprises classiques s'effondrent (-42,1%) et les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent fortement (-24,0%)", précise l'Institut national des statistiques dans un communiqué. En mars, en raison du confinement en vigueur durant la deuxième moitié du mois, les créations d'entreprises avaient déjà baissé d'un quart (-25,4%) par rapport à celles de février, avec là aussi une baisse plus forte pour les entreprises classiques que pour les micro-entre-

prises, dont les procédures d'immatriculation sont plus simples.

L'Insee prévient toutefois que la baisse entre février et mars est légèrement atténuée par des difficultés rencontrées en février "dans les échanges de données entre l'Insee et un centre de formalités des entreprises" et que ces difficultés ont aussi "très légèrement" accentué la chute en mars et avril.

Les tribunaux de commerce, qui ne prennent pas en compte les entreprises individuelles non immatriculées au Registre du commerce et des sociétés (RCS), avaient fait état de leur côté lundi d'un effondrement de plus de la moitié (-54,3%) des immatriculations de nouvelles entreprises entre le 16 mars et le 30 avril par rapport à la même période de 2019. Selon les chiffres de l'Insee, les créations d'en-

treprises sont passées de 71.653 en janvier à 69.461 en février, puis 51.789 en mars avant de tomber à 34.425 en avril.

En avril, la baisse des immatriculations est parti-

culièrement forte dans les services aux ménages (-45,1%) et les activités immobilières (-44,8%) et la plus faible dans le secteur information et communication (-17,4%).

ITALIE

Fiat Chrysler négocie un crédit de 6,3 milliards d'euros garanti par l'Etat italien

Le constructeur automobile Fiat Chrysler (FCA) négocie actuellement un prêt bancaire de 6,3 milliards d'euros garanti par l'Etat italien pour l'aider à traverser la crise et au-delà l'ensemble de la filière automobile en Italie.

"Des discussions ont été entamées avec Intesa Sanpaolo, premier groupe bancaire italien, pour une facilité de crédit de trois ans", indique un communiqué du groupe.

FCA Italie est également "en pourparlers avec le gouvernement pour obtenir une garantie de la SACE, l'agence italienne de crédit à l'exportation", explique le texte.

La caravane nationale de solidarité arrive à Relizane

La caravane nationale de solidarité transportant des habits et moyens de prévention et des produits de désinfection au profit du personnel de la santé et de l'hygiène à l'initiative de l'Agence nationale des déchets est arrivée samedi à Relizane, a-t-on appris auprès de la direction de l'environnement de la wilaya.

Cette caravane, qui est arrivée à l'Institut national de formation du personnel de l'éducation de la ville de Relizane, s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables dans le cadre du soutien aux efforts nationaux de lutte contre la propagation du Covid-19.

Le Directeur général de l'Agence nationale des déchets, Karim Ouamene, en compagnie de la wali de Relizane Nacéra Brahimi, a supervisé la distribution de cette aide aux agents de la santé et de l'hygiène, selon la même source, qui a indiqué que cette aide comprend plus de 9.600 fardeaux de produits de stérilisation et de désinfection, des masques et des combinaisons de protection, en plus de 500 colis de denrées alimentaires.

Ces aides permettent, selon la même source, de doter les personnels des établissements de santé qui luttent contre le coronavirus, de nettoyage et d'hygiène de vêtements de protection et du matériel de stérilisation.

Pour rappel, cette caravane nationale, organisée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables dans le cadre du soutien aux efforts nationaux de lutte contre la propagation du coronavirus, a été lancée en avril dernier et a atterri à ce jour dans 13 wilayas du pays.

Elle touchera d'autres wilayas dans les prochains jours.

AVERSES DE PLUIES À ORAN Une fille décède et sa mère blessée suite à l'effondrement d'un mur (protection civile)

Une fille âgée d'un an et demie a trouvé la mort et sa mère a été grièvement blessée, suite à l'effondrement, hier samedi, d'un mur au niveau de la commune de Mers El-Kebir (Oran), en raison des fortes pluies orageuses, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'incident est survenu suite à l'effondrement d'un mur dans la cité de Lala Khedidja (commune de Mers El Kebir) sur laquelle d'importantes averses de pluies orageuses se sont abattues, a précisé la même source, sans préciser si le mur en question appartenait à la maison des deux victimes ou à un autre immeuble.

Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de cet accident.

La fille décédée a été transférée à la morgue du Centre hospitalo-universitaire d'Oran "Dr.

Benzerdjeb", tandis que sa mère blessée a été évacuée aux services des urgences du même hôpital. Par ailleurs, dans la même journée avant l'Iftar, un accident de la route est survenu à El-Bahia dans la ville d'Oran, ayant fait un mort (enfant de 4 ans) et 4 blessés âgés entre 7 et 46 ans. Les victimes ont été transférées par les services de la protection civile au même établissement hospitalier. Suite aux "fortes" précipitations de pluies orageuses enregistrées dans différentes localités d'Oran, les services de la protection civile ont mené de nombreuses interventions, depuis le début de ces intempéries samedi soir.

Dans ce cadre, des opérations de pompage des eaux infiltrées ont eu lieu dans certains logements relevant de la commune de Mers El Kébir, outre des travaux de terrassement et de nivellement du sol ainsi que l'ouverture du chemin de wilaya n84 et le sauvetage de nombre de personnes bloquées.

Des opérations similaires ont été menées dans les communes de Bousfer, Tafraoui et Ain El Turk, outre le retrait d'une voiture coincée dans les eaux accumulées sous un pont dans la commune de Bir El-Djir.

Des responsables locaux, à leur tête le wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui, se sont déplacés dans certaines zones sinistrées suite à l'accumulation des eaux et aux infiltrations, où ils se sont enquis de la situation, notamment de l'obstruction du trafic routier au niveau de certaines routes inondées. Le wali a mis en place une cellule de crise, coordonnée par le secrétaire général de wilaya, englobant plusieurs secteurs tels que la sûreté de wilaya, la protection civile et les services des travaux publics et de ressources en eau, dont les représentants sont déployés sur le terrain pour suivre la situation et parer à tout imprévu, selon les explications des services de wilaya.

APS

TIZI-OUZOU

Le confinement, "une opportunité" pour l'apprentissage du vivre ensemble

La situation de confinement qu'implique la crise sanitaire actuelle peut constituer "une opportunité favorable à l'apprentissage du vivre ensemble" a considéré samedi, Nassima Hadda, enseignante-chercheur au département de psychologie de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO).

Déclinant deux réalités du vivre ensemble, l'une par le lien, "n'exigeant pas de présence et pouvant se passer de réalité externe, et l'autre, dans le réel, supposant une présence et un vécu partagé", l'universitaire a estimé que cette période de confinement "offre une opportunité favorable à l'apprentissage du vivre ensemble dans le réel, au sein de la famille, qui est la structure de base de la société".

Du fait de leur confinement, explique-t-elle, "les gens se retrouvent en famille, et cette présence, n'est pas forcément sans anicroches, du fait de beaucoup de facteurs, tels l'exiguïté de l'espace social, la perte des habitudes, ce qui peut nourrir des tensions, mais aussi, l'occasion d'un apprentissage du vivre ensemble à travers un travail intérieur sur soi et sur les relations entre les membres de la famille". Un apprentissage, souligne-



t-elle, "qui ne sera pas sans difficultés au vu des dispositions et cumuls socio-psychologiques de chaque individu pris en tant qu'être social qui doit composer avec la perte d'une partie de ses habitudes et de sa liberté".

Sur un autre plan, l'élan de solidarité observé à travers la wilaya à la faveur de

cette crise sanitaire de coronavirus illustre l'aspiration et l'esprit du vivre ensemble en paix qui anime les populations locales et qui est "puisé dans le fond culturel et historique de la région", estime l'anthropologue Kenzi Azzedine, de la même Université.

Cette solidarité s'est mise en branle dès la mise en oeuvre

des mesures de confinement, dans un premier temps, à travers la mobilisation de tout le monde pour organiser et assurer la bonne marche et l'application de cette mesure au niveau des espaces d'habitation, notamment, les villages.

Elle s'est ensuite transformée en un élan de solidarité au profit des personnes affectées par celle-ci, notamment par la distribution de vivre et l'organisation de collectes et autres actions collectives.

Pouvoirs publics, collectivités locales, mouvement associatif et bienfaiteurs anonymes, chacun y est allé de son aide.

Une aspiration que reflète, également, les innombrables manifestations culturelles, artistiques et d'autres nature organisées à travers la wilaya et qui offrent un espace de convivialité, de solidarité et de socialisation.

RAMADHAN - SOCIÉTÉ

Les berges du barrage de Béni Haroun, échappatoire pour les amateurs de la pêche durant le ramadhan

Nombre d'amateurs de la pêche, respectueux des obligations de distanciation sociale imposées par la lutte contre le coronavirus, ont trouvé sur les berges du barrage de Béni Haroun de la wilaya de Mila, une échappatoire durant les journées de jeûne.

Le bord du barrage, situé dans la localité El Mediouss à côté de la route entre Mila et Sidi Merouane, est l'endroit préféré des pêcheurs du fait d'être un lieu féérique où la forêt verdoyante et fraîche vient à la rencontre de l'étendue bleuâtre du plan d'eau.

Ahmed, un retraité, est un habitué du lieu pour qui la nature est le meilleur endroit pour se retrouver avec soi-même, particulièrement durant le ramadhan. Chaque jour, il enfourche sa moto vers El Mediouss pour s'adonner à son passe-temps favori, la pêche, loin du vacarme de la ville et tout risque de contracter le coronavirus.

Plus loin, Brahim, chauffeur de taxi de son état et dont l'exercice de l'activité est interdit dans le cadre des mesures

préventives de la propagation du coronavirus, affirme avoir choisi "son coin", où chaque jour depuis le mois de Ramadhan, il vient pêcher en y passant toute la journée et ne rentrant que peu avant l'entrée en vigueur de l'horaire de confinement partiel à domicile chargé des poissons pêchés.

Ce lieu est calme est idéal pour le jeuneur en quête de sérénité et de respect des règles de distanciation sociale de prévention de la propagation de l'épidémie, affirme Brahim.

Wahid est presque dans la même situation. Employé de société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est à Ferdjiaoua, il s'est retrouvé en congé imposé par les mesures de lutte contre la pandémie. Les yeux rivés sur l'endroit où il a placé son hameçon guettant le moindre mouvement, il estime que la situation présente a ravivé sa passion pour la pêche et lui a offert davantage de temps pour son exercice.

"Après avoir fait les courses quotidiennes nécessaires à ma famille, je

prends la voiture et mes équipements de pêche et je me dirige seul vers El Mediouss pour y passer le clair de la journée dans un calme agréablement par le gazouillement mélodieux des oiseaux", affirme Wahid.

Dans la forêt d'El Mediouss, le jeune Badreddine est venu de Constantine en compagnie de son père et de son frère pour jouir du cadre agréable du site.

"Je suis là, pour fuir le tumulte de la ville qui a connu une augmentation des cas de Covid-19 effaçant de la cité toute l'ambiance du ramadhan dont il ne reste que de vagues souvenirs", relève-t-il. En dépit de la distance qui sépare sa ville du site, Badreddine affirme s'y rendre presque quotidiennement pour pêcher et se balader dans cette forêt en toute sécurité et loin de toute appréhension.

La quiétude, l'étendue d'eau et la forêt du site semblent procurer aux habitués une source d'immense tranquillité intérieure à l'abri du tumulte et des risques encourus en ville.

DIRECTION DE LA PÊCHE D'ALGER

Distribution de plus de 160 repas aux hôpitaux d'El Kettar et de Rouïba

La Direction de la Pêche de la wilaya d'Alger a distribué, samedi, plus de 160 repas aux différents agents du corps médical au niveau des hôpitaux d'El Kettar et de Rouïba, dans le cadre de l'action de proximité et de solidarité sous la supervision des services de la wilaya d'Alger, a indiqué la directrice de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki. Dans une déclaration à l'APS, Mme. Zerrouki a fait savoir que la distribution de plus de 160 repas aux

équipes médicales et paramédicales se veut un geste de soutien et de reconnaissance à ces personnels pour leurs efforts face à la pandémie Covid-19. La même responsable a indiqué qu'une opération similaire est prévue demain avec la distribution de plus de 260 repas à base de poissons au niveau de l'Hôpital Mohamed Lamine Debaghine à Bab El Oued (ex Maillot). Initiée par la Direction en coordination avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la

wilaya d'Alger et nombre de donateurs privés, cette opération est également une reconnaissance des sacrifices des équipes médicales qui sont en première ligne de la lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus, a-t-elle ajouté. A cette occasion, le wali délégué de la circonscription administrative de Bab el Oued, Abdelaziz Othmane a salué, dans une déclaration à l'APS, cette initiative qui reflète, a-t-il dit, les valeurs de solidarité entre Algériens et l'hommage aux

efforts consentis par les corps médicaux et paramédicaux dans la lutte contre la propagation de la pandémie. Dans le même sillage, Mme. Zerrouki a fait état de la distribution, durant ce mois sacré, de colis alimentaires au profit de familles nécessiteuses et de l'organisation cette semaine d'une deuxième opération de distribution des denrées alimentaires à l'occasion de l'Aid El Fitr au profit de plus de 200 pêcheurs, impactés par la pandémie Covid-19.

USA

Les salariés américains de l'automobile appréhendent le retour au travail

Les trois géants de l'automobile de Détroit doivent progressivement reprendre la production en Amérique du Nord à partir de lundi, mais l'inquiétude devrait être palpable sur les chaînes de montage, où il est difficile de pratiquer la distanciation sociale et d'éviter les risques de propagation du coronavirus.

General Motors (GM), Ford et Fiat Chrysler Automobiles (FCA) assurent avoir pris des précautions pour protéger leurs employés alors que l'ouverture des usines automobiles marque une phase cruciale dans le redémarrage de l'économie américaine.

Mais ces garanties sont loin de convaincre tout le monde.

"Je m'attends à ce que ce soit mouvementé", a confié un responsable du puissant syndicat United Auto Workers (UAW) sous couvert d'anonymat.

La date de redémarrage des usines du "Big Three", le 18 mai, coïncide avec le retour à la production de Tesla en Californie après une échauffourée entre son fantasque patron, Elon



Musk, et les autorités du comté d'Alameda, où se situe la seule chaîne de montage du groupe aux Etats-Unis (à Fremont).

Le constructeur de véhicules électriques haut de gamme devra respecter

de strictes exigences sanitaires.

Dans le Michigan, la gouverneure Gretchen Whitmer, sous pression des équipementiers et constructeurs automobiles locaux, a assoupli les

mesures de confinement pour permettre la reprise de la production tout en respectant les règles de distanciation.

Après avoir fermé en mars pour combattre le virus, les constructeurs automobiles américains se disent désormais prêts à retourner aux affaires.

"Par-dessus tout, notre priorité absolue est toujours de faire ce qui est juste pour nos employés", a affirmé cette semaine dans un communiqué le patron de FCA, Mike Manley.

"Nous avons travaillé étroitement avec les syndicats pour établir des protocoles garantissant la sécurité au travail de nos employés et la mise en place de toutes les mesures possibles pour les protéger", a ajouté M. Manley.

CHINE

Près de 60 milliards de masques exportés

La Chine a exporté une grande quantité de fournitures anti-épidémiques depuis le 1er mars, dont 50,9 milliards de masques, pour soutenir la lutte mondiale contre l'épidémie de COVID-19, selon des données officielles de la douane chinoise.

Le pays a également exporté 216 millions de combinaisons de protection, 81,03 millions de lunettes de protection, 26,43 millions de thermomètres infrarouges et 1,04 milliard de paires de gants chirurgicaux, ainsi que des kits de test de COVID-19 pour 162 millions de personnes et 72.700 respirateurs au cours de la même période, a indiqué dimanche l'Administration générale des douanes du pays.

La Chine continuera de renforcer le contrôle de la qualité des exportations de fournitures de prévention et de contrôle de l'épidémie et intensifiera la répression des comportements illégaux afin d'assurer des exportations ordonnées de matériels anti-épidémiques, selon la même source.

PHILIPPINES

4 morts après le passage du typhon Vongfong

Quatre personnes ont été tuées et 25 autres blessées aux Philippines après le passage du typhon Vongfong, ont rapporté dimanche les médias locaux.

Vongfong, qui a touché terre le 14 mai, s'est affaibli en une violente tempête tropicale en traversant l'île principale de Luzon.

Au cours des deux prochains jours, il devrait passer à l'est de Taïwan et s'approcher d'Okinawa au Japon tout en s'affaiblissant davantage.

Des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées, selon les autorités d'intervention en cas de catastrophe. Pour empêcher la propagation du nouveau coronavirus, des abris d'évacuation désignés étaient remplis jusqu'à 50% de leur capacité afin de garantir que les personnes soient séparées d'au moins 1 mètre.

Les personnes évacuées devaient également porter des masques faciaux en tout temps.

MEXIQUE

Un journaliste assassiné, le troisième depuis janvier

Un journaliste mexicain, Jorge Armenta, a été assassiné samedi dans le nord du pays, ainsi qu'un policier municipal, portant à trois le nombre de journalistes tués au Mexique depuis le début de l'année, a-t-on appris de source judiciaire.

Le journaliste, directeur de Medios Obson, un média en ligne, a été victime d'une attaque armée à Ciduad Obregon (nord) au cours de laquelle un policier a également été tué et un autre blessé, ont précisé sur Twitter les services du procureur local.

Jorge Armenta avait reçu des menaces et bénéficiait d'un programme de protection pour les personnes menacées, défenseurs des droits de l'Homme et journalistes, a indiqué le représentant au Mexique de Journalistes dans Frontières, ONG qui chiffre à trois le nombre de journalistes assassinés depuis janvier dans ce pays, un des plus violents de la planète.

En avril, un journaliste porté disparu avait été retrouvé mort à Acapulco (sud-ouest), et fin mars, un journaliste avait été abattu dans l'Etat de Veracruz (est).

CHINE

2 morts et huit blessés dans l'explosion d'une usine

Deux personnes ont été tuées et huit autres blessées dans l'explosion d'une usine à Danyang, dans la province chinoise du Jiangsu (est), ont indiqué samedi les autorités locales. L'explosion a eu lieu vendredi dans une usine de fabrication de colle pour chaussures dans le bourg de Lingkou à Danyang, selon le bureau de gestion des urgences de la ville, cité par l'agence Chine Nouvelle.

Le feu a été maîtrisé et les blessés ont été évacués vers l'hôpital pour observation et traitement.

L'état de l'un des blessés, état stable, selon la même source. Une enquête plus approfondie sur l'accident est en cours.

ESPAGNE - IMMIGRATION

Des migrants placés en quarantaine après leur sauvetage au large des îles Canaries

Un groupe de migrants sauvé au large des côtes de l'île espagnole de Fuerteventura, appartenant aux Canaries, a été placé en quarantaine au moment où l'Espagne s'efforce de réduire la probabilité de cas de virus importés, ont indiqué samedi des responsables locaux.

Leur embarcation a été mise à l'abri par les garde-côtes espagnols vendredi soir et les 38 migrants ont été emmenés dans un port de Fuerteventura.

Ils ont été sauvés le jour où l'Espagne a commencé à imposer une nouvelle quarantaine obligatoire de 14 jours pour tous les voyageurs arrivant par la mer ou par les airs, dans le but d'éviter tout cas de coronavirus importé. A leur arrivée, les migrants ont été placés en quarantaine, a expliqué un membre du gouvernement des îles Canaries, sans donner plus de détails sur l'identité des passagers ni sur leur lieu de détention. Les nouvelles mesures resteront en vigueur jusqu'au 24 mai, date d'expiration de l'état d'urgence que le gouvernement a annoncé samedi vouloir prolonger jusqu'à fin juin. Un des pays les plus gravement touchés avec plus de 27.000 morts liés au virus, l'Espagne a initié une levée progressive et prudente de son confinement, débuté à la mi-mars.

L'île de Fuerteventura est située à environ 100 kilomètres au large de la côte nord-ouest de l'Afrique.

Même si le nombre de migrants atteignant l'Espagne n'a cessé de diminuer depuis l'année dernière, le nombre de ceux qui parviennent



jusqu'aux îles Canaries a explosé.

Selon les chiffres remontant jusqu'au 15 avril, 1.781 personnes ont atteint les îles Canaries cette année contre 181 sur la même période en 2019.

SUISSE

La police suisse disperse des manifestants anti-restrictions à Berne

La police suisse a dispersé samedi des manifestants venus près du siège du gouvernement à Berne pour protester contre les mesures anti-coronavirus dans le pays. En Suisse, où l'épidémie de Covid-19 a fait plus de 1.600 morts pour quelque 8,5 millions d'habitants, tout rassemblement, même spontané, de plus de cinq personnes est interdit en raison de la pandémie.

Mais depuis début mai, les appels à manifester se multiplient, à l'instar de ce qui se déroule dans d'autres pays. Deux manifestations similaires ont déjà eu lieu à Berne. Samedi, les accès à la Place fédérale, près de laquelle se trouve le siège du gouvernement et du Parlement, avaient été bloqués par la police, selon des médias. Les



manifestants, dans leur ensemble plutôt d'un âge mûr, se sont approchés de la Place fédérale, non loin des terrasses de café très fréquentées en dépit de l'épidémie.

"La dictature n'est pas solidaire", pouvait-on lire notamment sur les

quelques pancartes brandies par les manifestants qui estiment que les mesures de restriction violent leurs droits fondamentaux.

Une dizaine d'entre eux ont été interpellés par la police, et placés dans des fourgons. D'autres mani-

festants ont tenté de se rassembler dans les environs de Berne.

Une vingtaine de personnes qui refusaient d'obtempérer ont été encerclées et leur identité a été contrôlée, a rapporté l'agence de presse suisse ATS. La police n'a pas pu confirmer dans l'immédiat les chiffres des interpellations.

La Suisse, qui n'a pas instauré de confinement aussi strict que d'autres pays européens, a entamé le 27 avril l'assouplissement des mesures extraordinaires prises face au coronavirus.

Ecoles, magasins, restaurants et musées ont rouverts leurs portes.

Des mesures de distanciations physique et d'hygiène restent toutefois en vigueur.

S A N T É - A L G É R I E

Décès d'un médecin du Covid-19 à Sétif Les raisons pour lesquelles la défunte exerçait sont encore inconnues

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdrahmane Benbouzid, a déclaré samedi depuis Sétif que les raisons ayant poussé la défunte médecin Wafa Boudissa à travailler alors qu'elle était enceinte de huit mois "sont encore inconnues".

"Le ministère de la santé a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la mort du médecin enceinte, survenue à l'hôpital d'Ain Kebira, après avoir contracté le Coronavirus alors qu'elle exerçait à l'hôpital de Ras El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj", a déclaré le ministre qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, à l'aéroport du 8 mai 1945.

Les deux ministres s'étaient rendus au domicile de la défunte dans la commune d'Ain Kebira où ils ont présenté à sa famille les condoléances au nom du Président de la République, du Premier ministre, les membres du gouvernement et le secteur de la santé. Relevant que l'enquête était en cours à l'hôpital de Ras El Oued, menée par l'inspecteur général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Benbouzid a ajouté que "jusqu'à présent, aucune accusation n'est portée contre quiconque".

Il a, dans ce sens, affirmé "attendre les résultats de l'enquête". Wafa Boudissa (28 ans), décédée vendredi, avait été infectée par le Covid-19 alors qu'elle exerçait comme médecin généraliste à l'hôpital de Ras El Oued de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, après un séjour d'une semaine à l'hôpital d'Ain Kebira, la ville où elle réside.

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, Kaouter Krikou, considérant la défunte "une martyre du devoir", a relevé "la perte non seulement d'un médecin mais également d'une femme algérienne". Faisant part de sa compassion à l'égard de la famille de la défunte, la ministre a rappelé les recommandations du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière s'agissant du respect des mesures de prévention contre le Covid-19, notamment le port de bavettes.

MASCARA 4 personnes guéries du Covid-19 quittent l'hôpital

Quatre personnes ont quitté samedi l'hôpital "Issaad Khaled" de Mascara après leur rétablissement du Covid-19, selon un communiqué de la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Les résultats des analyses de l'institut Pasteur parvenus samedi matin à la direction de la santé et de la population de la wilaya de Mascara confirment la guérison des quatre malades du coronavirus, ce qui leur permet de quitter l'hôpital de référence "Issaad Khaled".

Le nombre de malades rétablis du coronavirus et ayant quitté cet hôpital a atteint, depuis l'apparition de l'épidémie, 121 personnes jusqu'à samedi, a-t-on indiqué.

CORONAVIRUS 192 nouveaux cas, 138 guérisons et 6 décès en Algérie lors des dernières 24h

Cent-quatre-vingt-douze (192) cas confirmés au coronavirus, 138 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, Djamel Fourar.

M. Fourar a précisé, lors d'un point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie, que le nombre de cas confirmés s'élève ainsi à 6821, celui des décès à 542, alors que le total des patients guéris passe à 3409.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas d'Alger (2 cas), Constantine (1 cas), Sidi Bel Abbès (1 cas), Sétif (1), Médéa (1 cas) alors que le total des cas confirmés se répartit sur les 48 wilayas.

Par tranches d'âge, les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% du total des cas confirmés, alors que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 67% des cas de décès. Selon le même



responsable, 17 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus ce samedi, tandis que 21 wilayas ont enregistré entre un et cinq cas et 10 autres ont enregistré plus

de cinq nouveaux cas.

Les wilayas d'Alger, Blida, Ain Defla, Tlemcen et Bejaia ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux cas durant ces dernières 24 heures. M.

Fourar a indiqué, en outre, que le nombre de patients ayant bénéficié du traitement s'élevait à 11.472, dont 4918 cas confirmés selon des tests PCR et 6534 cas suspects selon les indications de l'imagerie et du scanner, alors que 20 patients sont actuellement en soins intensifs.

Enfin, le même responsable a souligné que durant ce mois de Ramadan, les citoyens ont pris à la légère la nécessité de respecter la distanciation sociale et les mesures de prévention, appelant les citoyens à respecter les défis sanitaires et à se conformer aux consignes car étant la seule réponse afin de contenir cette pandémie.

CORONAVIRUS Benbouzid : "19 décès parmi le personnel médical et paramédical"

Dix-neuf (19) décès dus au coronavirus ont été enregistrés parmi le personnel médical et paramédical depuis l'apparition de cette épidémie en Algérie, a révélé samedi à Tébessa, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdrahmane Benbouzid.

Le ministre qui effectue une visite d'inspection au service référence consacré à la prise en charge des malades du coronavirus ouvert à l'établissement public hospitalier (EPH),

Bouguerra Boulaâras dans la commune Bekaria, a valorisé les efforts déployés par les blouses blanches pour faire face à cette pandémie. Il a, à l'occasion, relevé l'importance du respect des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'agissant du volet de la démobilitation de certaines catégories de travailleurs, notamment les femmes enceintes, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus (COVID-19).

COVID-19 Le port de masque deviendra obligatoire une fois disponible en quantité suffisante

Le port de masque "deviendra obligatoire une fois disponible en quantité suffisante à travers tout le territoire national", a déclaré le ministre de la Santé de la population et de la réforme hospitalière, Abdrahmane Benbouzid, samedi à Sétif.

"Des efforts sont déployés sans relâche pour fournir les masques chirurgicaux en quantité suffisante dans toutes les wilayas du pays", a précisé le ministre en marge de la visite effectuée, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaouter Krikou, au domicile de la famille du médecin Wafa Boudissa, décédée vendredi du Covid-19 à l'hôpital d'Ain

Kbira (distante de 27 km au nord de Sétif).

"Il y a véritablement un manque de masques depuis le début de la crise du Covid-19, mais néanmoins ils seront bientôt disponibles en quantité suffisante", selon le ministre qui a réitéré son appel aux citoyens à veiller à appliquer les gestes barrières contre le Coronavirus.

M. Benbouzid a affirmé, à cette occasion, que le port du masque dans la rue et dans les lieux publics demeure à l'heure actuelle le meilleur moyen de limiter les risques de propagation du coronavirus.

Le ministre de la Santé a également fait savoir que "la situation épidémiologique est stable, qu'il s'agisse de nouveaux cas ou bien du nombre de décès", soulignant que "l'augmentation du nombre de cas positifs au Covid-19 s'explique par la hausse du nombre de centres de dépistage qui s'élève à 26 à travers tout le pays".

Il a par ailleurs assuré que tout le corps médical est totalement mobilisé pour lutter contre cette épidémie.

M. Benbouzid et Mme. Krikou se sont rendus à Ain Kebira pour présenter leurs condoléances à la famille de la défunte, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, du Premier ministre Abdelaziz Djerad, du gouvernement, ainsi que le secteur de la santé.

"Le travail est en cours pour mettre en place l'Agence nationale de la sécurité sanitaire"

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé samedi à Tébessa que "le travail est en cours pour mettre en place l'Agence nationale de la sécurité sanitaire".

S'exprimant lors d'une réunion de travail avec les cadres du secteur de la santé, organisée au siège de la wilaya, M.

Benbouzid a affirmé que le ministère de la Santé a entamé "les procédures devant concrétiser le projet de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire qui se chargera en premier lieu de dresser un état des lieux précis du système de santé algérien". "Ladite agence aura pour mis-

sion de diagnostiquer la situation sanitaire en Algérie et d'apporter les solutions idoines aux déséquilibres qui existent entre les différentes régions du pays", a-t-il poursuivi. Le ministre de la Santé avait entamé sa visite dans la wilaya de Tébessa en inspectant le centre de référence de prise en charge des malades de Covid-19 de l'établissement public hospitalier, EPH-Bouguerra Boulaâras dans la commune de Bekaria, où il a salué les efforts déployés par le personnel médical pour prendre en charge les malades et affirmé "être rassuré sur le secteur de la santé à Tébessa".

Il a déclaré sur place que l'épidémie de Covid-19 est "partiellement maîtrisée à

l'échelle nationale et que le plus important c'est la baisse du nombre de nouveaux décès en comparaison avec celui des cas confirmés", révélant que 192 nouveaux cas de coronavirus et 6 décès ont été enregistrés samedi.

Concernant le décès à Sétif du médecin enceinte de 8 mois, Wafa Boudissa, le ministre a rappelé qu'une enquête approfondie sera menée par l'inspecteur général du ministère de la Santé pour déterminer le premier responsable de cette tragédie. M. Benbouzid a également visité l'établissement hospitalier spécialisé mérenfant "Khalid Abdelaziz", où il s'est enquis des conditions de prise en charge

des parturientes puis il a inspecté le pavillon dédié aux cas suspects de coronavirus. Il a achevé sa visite par une réunion de travail à huis clos avec les cadres du secteur qui lui ont soumis leurs préoccupations quant à la réouverture des salles de soins et le réaménagement de plusieurs établissements de santé.

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait demandé au gouvernement, lors de la réunion ministérielle du 3 mai dernier, d'entamer les études préalables à la mise en place de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

MONDE - BILAN

Plus de 307.000 morts dans le monde

Au moins 307.321 personnes sont décédées dans le monde des suites du nouveau coronavirus, depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par des médias, à partir de sources officielles samedi à 11H00 GMT.

Plus de 4.549.100 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant que les cas nécessitant une prise en charge hospitalière. Parmi ces cas, au moins 1.602.400 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au nouveau coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 87.568 décès pour 1.443.397 cas. Au moins 250.747 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les



pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 33.998 morts pour 236.711 cas, l'Italie avec 31.610 morts (223.885 cas), l'Espagne avec 27.563 morts (230.698 cas), et la France avec 27.529 morts

(178.870 cas jeudi, les autorités n'ayant pas fourni de bilan complet vendredi).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a offi-

ciellement dénombré au total 82.941 cas (8 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.633 décès (0 nouveaux), et 78.219 guérisons.

L'Europe totalisait samedi à 11H00 GMT 164.536 décès pour 1.860.927 cas, les Etats-Unis et le Canada 93.210 décès (1.517.930 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 26.945 décès (476.349 cas), l'Asie 11.872 décès (343.283 cas), le Moyen-Orient 8.018 décès (264.535 cas), l'Afrique 2.614 décès (77.700 cas), et l'Océanie 126 décès (8.381 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

FRANCE

96 décès supplémentaires et 372 nouveaux cas

La France a enregistré 96 décès supplémentaires liés au coronavirus au cours des dernières 24 heures mais le nombre de personnes hospitalisées dans un service de réanimation a continué son reflux, a annoncé samedi la Direction générale de la santé (DGS) dans un communiqué.

Selon les chiffres communiqués par Santé publique France, 142.291 cas ont été recensés depuis le début de l'épidémie le 1er mars avec la confirmation de 372 nouveaux cas.

Avec un total de 27.625 décès liés au COVID-19, la France accuse le quatrième bilan le plus lourd derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie mais devant l'Espagne. La DGS précise que le nombre de personnes hospitalisées pour une infection COVID-19 a reculé pour s'établir 19.432, contre 19.861 la veille, soit 429 personnes de moins.

Les hôpitaux ont cependant enregistré 350 nouvelles admissions au cours des dernières 24 heures à comparer à 265 il y a une semaine. Concernant les formes sévères de la maladie, 2.132 malades sont hospitalisés en réanimation, soit 71 de moins que la veille. Depuis le début de l'épidémie, 98.449 personnes ont été hospitalisées, dont près de 17.500 sont passées dans des services de réanimation.

61.066 personnes sont rentrées à domicile.

RECHERCHE

Découverte d'anticorps contre le coronavirus

Les chercheurs d'une société biopharmaceutique basée en Californie, Sorrento Therapeutics, ont annoncé avoir découvert, en collaboration avec le Mount Sinai Health System à New York, un cocktail de trois anticorps capable d'expulser le coronavirus, a relaté Fox News dimanche.

"Nous voulons souligner qu'il existe un remède. Il existe une solution qui fonctionne à 100%", a déclaré Henry Ji, fondateur et PDG de Sorrento Therapeutics.

Il a souligné que, dans ce cas, il n'y aurait plus besoin de distanciation physique et il sera possible d'"ouvrir

une société sans crainte". Les scientifiques ont étudié des milliards d'anticorps dont plusieurs centaines se sont révélés potentiellement capables d'agir contre le coronavirus et une douzaine pouvaient bloquer la capacité du virus à se fixer à l'enzyme humaine ACE2, qui est le récepteur que l'intrus utilise d'habitude pour pénétrer dans les cellules humaines. L'anticorps STI-1499 "s'enroule autour du virus et l'expulse hors du corps", a poursuivi Henry Ji.

Lorsque l'anticorps empêche la pénétration dans une cellule humaine, le virus ne peut pas survi-

vre, a encore expliqué le PDG.

"S'il ne peut pas pénétrer dans la cellule, il ne peut pas se répliquer.

Cela signifie donc que si nous empêchons le virus d'envahir la cellule, le virus finit par disparaître et le corps élimine ce virus", a-t-il précisé toujours cité par Fox News.

Selon les chercheurs, le STI-1499, qui devrait devenir le premier anticorps du cocktail, peut fournir une "inhibition à 100%" du Covid-19.

Ils ont également affirmé qu'un traitement pourrait être disponible des mois avant qu'un vaccin ne soit commercialisé.

GRANDE BRETAGNE

Le nombre de décès atteint 34.466

Quelque 468 nouveaux patients atteints du COVID-19 sont décédés au Royaume-Uni, ce qui porte le nombre total de décès liés au coronavirus dans le pays à 34.466, a annoncé, samedi, le ministère britannique de la Santé et des Affaires sociales.

Ces chiffres incluent les décès dans tous les milieux, y compris les hôpitaux, les maisons de soins et la communauté au sens large.

240.161 personnes ont été testées positives au virus dans le pays à samedi matin, a également indiqué le département. Présent lors du point de presse de samedi au 10 Downing Street, le secrétaire à l'Education, Gavin Williamson, a pour sa part évoqué les problèmes de sécurité liés à la réouverture progressive des écoles à partir du 1er juin. A compter de cette date, le gouvernement britannique déploiera un système de suivi et de localisation des élèves et des personnels des écoles pour éviter toute augmentation spectaculaire des cas de coronavirus, a annoncé M. Williamson. "Nous surveillerons attentivement l'impact de cette première phase", a-t-il indiqué, ajoutant : "Cette approche est basée sur les meilleurs conseils scientifiques avec les enfants".

BRÉSIL

Le seuil des 15.000 morts dépassé

Le Brésil a franchi samedi le seuil de 15 000 morts du nouveau coronavirus et environ 230.000 personnes ont été infectées, selon les statistiques officielles qui en font le quatrième pays en terme de contaminations.

Avec 15.633 décès et 233.142 cas confirmés, le Brésil est le pays d'Amérique latine le plus touché par le virus, qui a déjà fait plus de 310.000 morts dans le monde.

Le nombre de contaminations pourrait cependant être jusqu'à 15 fois plus élevé, car les tests ne se sont pas généralisés, observent des experts.

Le Brésil a enregistré 816 décès et 14.919 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures.

Malgré l'avancée de la pandémie, le président Jair Bolsonaro a attaqué les mesures de confinement prises par des gouvernements de certains Etats du pays.

"Le chômage, la faim et la misère seront l'avenir de ceux qui soutiennent la tyrannie de l'isolement total", a tweeté le dirigeant d'extrême droite un jour après le départ de son deuxième ministre de la Santé en raison de différends liés à la gestion de la crise du coronavirus. M. Bolsonaro préconise un "retour à la normale" avec des arguments économiques, et promet l'utilisation de la chloroquine et de l'hydroxychloroquine pour le traitement de la maladie.

CORONAVIRUS / VACCIN

8 vaccins en essai clinique, selon l'OMS

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé, huit vaccins contre le coronavirus sont en essai clinique et 110 autres à différents stades de développement, alors que les gouvernements du monde entier se démènent pour contenir le virus.

Des sociétés pharmaceutiques et des instituts de santé dans des pays comme les Etats-Unis, la Chine et l'Allemagne ont dirigé le développement du traitement des patients atteints de COVID-19. Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi un projet national visant à accélérer le développement d'un vaccin

contre le coronavirus, affirmant qu'il espérait des résultats d'ici la "fin de l'année" ou "peut-être avant". Au Japon, il est peu probable qu'un vaccin contre le virus, qui a tué environ 300.000 personnes dans le monde, soit disponible avant la fin de l'année, selon des experts médicaux.

La société de biotechnologie américaine Moderna Inc. a entrepris des essais cliniques depuis mars en collaboration avec l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses.

Les deux entités travaillent sur un vaccin qui contient de l'ARN, un matériel génétique synthétisé pour amener les

cellules à produire des protéines similaires au coronavirus qui pourraient déclencher la réponse immunitaire de l'organisme pour produire des anticorps efficaces. En Chine, quatre groupes figurent sur la liste de l'OMS, dont CanSino Biological Inc., qui tente de modifier génétiquement d'autres virus pour produire des protéines de coronavirus, ce qui pourrait déclencher une réponse immunitaire. Le partenariat entre la société pharmaceutique américaine Pfizer Inc. et BioNTech SE, une société allemande d'immunothérapie, est également en cours.

Au Japon, six vaccins candidats sont toujours en évaluation préclinique, l'Université d'Osaka, l'Université de Tokyo et l'Institut national des maladies infectieuses et travaillant entre autres. Le développement d'un vaccin efficace nécessite plusieurs étapes.

Des premières études pré-cliniques sont menées, impliquant généralement des expériences en laboratoire et sur des animaux, pour déterminer la force, la sécurité et l'efficacité du vaccin, suivies de plusieurs essais cliniques sur l'homme, et enfin le vaccin doit obtenir l'approbation du gouvernement pour être distribué au public.

compter, poursuit l'organisation, que "pulvériser des désinfectants, même à l'extérieur, peut être dangereux pour la santé humaine". L'OMS souligne d'ailleurs qu'"il n'est en aucun cas recommandé de pulvériser des désinfectants sur des personnes" étant donné que "cela pourrait être physiquement et psychologiquement dangereux et ne réduirait pas la capacité d'une personne infectée à propager le virus via les gouttelettes ou par contact".

OMS - PANDÉMIE

Pulvériser du désinfectant dans les rues est dangereux et pas efficace

Pulvériser ou fumer du désinfectant dans les rues, comme certains pays le font, ne permet pas d'éliminer le nouveau coronavirus et pose un risque sanitaire, a averti samedi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"La pulvérisation ou la fumigation d'espaces extérieurs, tels que les rues ou les marchés, n'est pas recommandée pour tuer le virus Covid-19 ou d'autres pathogènes car le désinfectant est inactivé par la saleté", explique l'OMS dans

un document sur le nettoyage et la désinfection des surfaces dans le cadre de la riposte au nouveau coronavirus. "Même en l'absence de matières organiques, il est peu probable que la pulvérisation chimique couvre correctement toutes les surfaces pendant la durée du temps de contact nécessaire pour inactiver les agents pathogènes", ajoute l'OMS.

"En outre, les rues et les trottoirs ne sont pas considérés comme des réservoirs d'infection du Covid-19". Sans

HALLUX VALGUS ON L'OPÈRE DE MIEUX EN MIEUX

Appelé communément oignon, l'hallux valgus est une véritable déformation des os du pied. Mais la chirurgie fait désormais les remettre en place, de façon efficace et moins lourde pour le patient.

Cette "bosse" à la base du gros orteil peut grossir à un point tel que se chausser devient quasiment impossible. Sans compter la douleur, parfois très violente... La chirurgie offre alors la seule option pour pouvoir poursuivre randonnées, matchs de foot ou séances de shopping, et même simplement continuer à sortir.

Cependant l'intervention a longtemps fait peur, tant les générations précédentes en ont gardé un souvenir douloureux, assorti d'une convalescence qui n'en finissait pas et de récidives trop rapides. Ces récits apparaissent désormais au passé. La chirurgie de l'hallux valgus s'est nettement améliorée dans les années 1990, rappelle le Dr. Cyrille Cazeau, chirurgien orthopédiste. Et elle s'est encore allégée depuis six ans.

REMETTRE LE PIED DANS LE BON AXE

Le principe de l'intervention est simple : corriger les déformations pour replacer le pied dans la bonne position et répartir ainsi plus harmonieusement ses appuis. Dans ce but, le chirurgien va sectionner l'os du gros orteil (ostéotomie) ainsi que celui situé à sa base afin de les remettre dans le bon axe ; il finira en allongeant les "parties molles" (tendons, ligaments et enveloppes articulaires) qui se sont généralement rétractés au fil des ans. L'amélioration récente ne porte pas sur ces principes, aujourd'hui bien au point, mais sur la manière dont ils sont mis en oeuvre. Ces gestes peuvent être effectués de façon "classique", dite "à ciel ouvert", car le chirurgien pratique deux grandes incisions pour voir ce qu'il fait, ou bien selon une méthode plus récente, la chirurgie percutanée.

LA CHIRURGIE MINI-INVASIVE SE DÉVELOPPE

Venue des États-Unis, elle se développe en France, bien qu'assez lentement, car elle nécessite un long apprentissage de la part du chirurgien et des outils spéciaux oné-



reux. Principale différence : l'intervention se pratique "à travers la peau", sous contrôle radiographique et anesthésie loco-régionale, par deux ou trois incisions d'à peine 2 mm qui servent à insérer de mini-bistouris. Elle est souvent complétée d'une ouverture un peu plus grande (2 cm) nécessaire pour réaxer l'os à la base du gros orteil (chirurgie mixte mini-invasive).

MOINS DE DOULEUR ET RÉCUPÉRATION PLUS FACILE

Qu'elle apporte cette nouveauté ? L'opération se déroule le plus souvent en ambulatoire (on ressort le jour même), l'oedème et les

douleurs post opératoires sont diminués, les cicatrices plus discrètes. Dans certains cas, les os réaligés sont simplement maintenus en place par un pansement solide, effectué par le chirurgien. Comme nombre de ses confrères, le Dr. Cazeau défend cependant la pose de deux petites vis pour fixer les os sectionnés. "Elle permet de marcher d'emblée en posant tout le pied sur le sol, sans être obligé de porter les chaussures spéciales où l'on n'appuie que sur le talon. Ce qui accélère la cicatrisation et, surtout, diminue les complications : le sang circule mieux, il n'y a pas de déminéralisation osseuse, pas de phlébite, ni d'algodystrophie

(complication douloureuse entre 5 et 10 % sinon). A noter que ces vis, en titane, n'interdisent pas l'IRM et ne font pas sonner les portiques d'aéroport."

BIEN SUIVRE LES CONSIGNES

L'intervention n'est plus douloureuse. Les patients ont une ordonnance pour des antalgiques forts, mais deux ou trois jours de paracétamol suffisent à l'immense majorité. Après avoir marché 48 heures avec un gros pansement qui ressemble à une pantoufle, une infirmière vient à domicile refaire un pansement plus petit (qu'elle renouvellera trois fois par semaine pendant quinze jours) et on peut commencer à sortir. "Le patient ne doit surtout pas rester debout sans bouger, insiste le Dr. Cazeau, et surveiller le membre pour limiter oedème et douleur (cales sous les pieds du lit, pied sur un tabouret dès que l'on est assis).

DIX SÉANCES DE RÉÉDUCATION

Au bout de trois semaines, l'a commencé à se recoller, même s'il n'est pas encore solide, et l'on peut entamer un vrai travail de rééducation.

Des séances de kinésithérapie sont prescrites (une dizaine en moyenne à raison de trois par semaine). Le praticien mobilise les orteils, masse les cicatrices pour décoller les adhérences, lutte contre l'oedème et aide à retrouver un nouveau schéma corporel à la marche. Pour assurer une bonne guérison, cependant, le patient doit aussi mettre du sien : bouger souvent les doigts des orteils (pour diminuer les raideurs) et s'équiper de chaussures "bas de gamme" à fine semelle en caoutchouc (type ballerine ou basket), afin de bien pouvoir dérouler tout le pied à chaque pas. Ces efforts permettront de remettre des souliers "normaux" au bout de 8 à 10 semaines, souvent une pointure au-dessus, le temps que l'oedème ait totalement disparu.

OIGNONS AUX PIEDS : L'HÉRÉDITÉ MISE EN CAUSE

Non, ce n'est pas le port trop fréquent de talons ou des pieds trop serrés dans des ballerines qui causent des oignons aux pieds. C'est à vos parents que vous devez vous en prendre si vous souffrez d'hallux valgus.

Une étude menée par une équipe de la Faculté de médecine d'Harvard à Boston et publiée dans le journal *Arthritis & Research* a montré que les oignons de pied sont "très souvent héréditaires". Ainsi, 31% des personnes ayant des oignons aux pieds ont au moins un des parents souffrant de cette pathologie. L'Hallux valgus et la déformation des orteils s'avèrent donc hautement héréditaires selon l'âge et le sexe, les femmes et les personnes âgées étant davantage concer-

nées. Mesdames, vous pouvez donc être rassurées et continuer de porter des chaussures à talons. En revanche, si vous avez des oignons préexistants, porter des talons n'aidera pas, expliquent les chercheurs. D'autant plus qu'une récente étude a montré que les chaussures à talons déforment le pied sur le plan biomécanique. Il est donc conseillé d'éviter de choisir des chaussures trop hautes et de porter des talons seulement une ou deux fois par semaine ou d'essayer d'enlever ses chaussures à talons dès que possible ». L'équipe américaine qui a mené l'étude sur l'hallux valgus espère trouver des traitements préventifs en poursuivant les recherches sur la transmission génétique.



Fasciite plantaire : 5 exercices pour la soulager

Pratiquer quotidiennement des étirements pour assouplir la plante des pieds atténue les tensions sur les fascias et le talon. Ces exercices conseillés par l'Association française de chiropraxie permettront de prévenir la fasciite plantaire ou (si vous souffrez déjà) de soulager la douleur. Les fascias, ce sont ces fines membranes qui entourent les muscles, les viscères, les ligaments... et les reliant entre eux. Ces bandes de tissu élastique ont pour mission de soutenir les organes et d'amortir les chocs. Dans le pied, 3 fascias vont de l'os du talon aux orteils. Pour atténuer les tensions sur ces fascias souvent malmenés et éviter la fasciite plantaire, l'Association française de chiropraxie propose des exercices d'étirements.

1. Asseyez-vous sur le sol. Étendez la jambe affectée par la douleur, en posant le talon au sol. Fléchissez la cheville pour tirer vos orteils vers vous. Maintenez cette position 15 à 30 secondes. Répétez cet exercice deux à quatre fois.

2. Munissez-vous d'une serviette.

Toujours assise au sol avec les jambes étendues devant vous, placez la serviette sous les orteils mais au-dessus de la voûte plantaire. Tenez chacune des extrémités de la serviette dans vos mains. Tirez doucement vers vous tout en maintenant la jambe tendue. Maintenez la position 15 à 30 secondes et répétez trois fois.

3. Asseyez-vous ensuite sur une chaise après avoir placé une couille et des billes sur le sol.

Essayez d'attraper les billes avec vos orteils et placez-les dans la couille. Puis prenez une balle de tennis, placez-la au niveau de votre voûte plantaire et faites la rouler avec votre pied.

4. Tenez-vous face à un mur. Posez les mains sur le mur au niveau de votre regard. Décalez le pied douloureux d'un pas en arrière. En maintenant vos deux talons au sol, pliez le genou de la jambe placée en avant de sorte d'étirer la jambe placée à l'arrière. Maintenez la position 15 à 30 secondes et répétez trois fois.

5. Grimpez sur une marche d'escalier (ou un stepper). Posez les pieds à l'angle de la marche, les talons dans le vide, en veillant à vous tenir à un mur où à la rampe. Laissez tomber doucement vos talons jusqu'à ressentir l'étirement des muscles de vos jambes. Maintenez la position 15 à 30 secondes puis remontez les talons dans la position initiale. Recommencez trois fois.

de l'association

Comment trouver (la bonne) chaussure à son pied

Bien choisir ses chaussures est important pour éviter d'avoir rapidement mal aux pieds. Tongs, sandales ou baskets ? Nos astuces pour s'assurer de trouver le modèle idéal.

DE BONNES CHAUSSURES CONTRE LES BOBOS AUX PIEDS
Marcher longtemps avec des chaussures inadaptées contribue à la plupart des maux qui affligent nos pieds, sans compter qu'ils se répèrent généralement sur notre squelette et nos articulations. Il ne s'agit pas de renoncer définitivement aux talons aiguilles lors d'un dîner en amoureux ou d'un entretien d'embauche, en revanche mieux vaut les oublier pour la séance de shopping ou l'après-midi à piétrer au musée. Voici quelques repères pour éviter les problèmes et corriger les troubles installés.

A faire :

- Acheter ses chaussures en fin de journée quand les pieds ont gonflé, pour s'assurer un confort optimal.

- Préserver les tongs pour la piscine et la plage, où elles évitent d'attraper mycose et verruze plantaire. Ou encore les adopter comme chaussures pour faire prendre l'air à un hallux valgus à la maison.

- Ne pas économiser sur les chaussures de course ou de randonnée, qui doivent amortir au maximum sans blesser.

A éviter :

- Les talons de plus de 4, 5 cm, ainsi que les bouts pointus qui compriment les orteils.

- Les ballerines, trop plates et qui ne tiennent pas le pied, ainsi que tous les mocassins présentant les mêmes défauts.

- Les baskets en toile, dont la semelle n'est pas assez épaisse



pour amortir sous le talon et la voûte plantaire (formation de corne).

Les critères de choix :

La chaussure idéale l'été est ouverte, mais tenue derrière, avec au minimum 2 cm de talon et une semelle assez amortissante quand même. Un cahier des charges qui peut correspondre à pas mal de sandales. Encore faut-il jouer subtilement avec les lanières : les écarter pour loger un début d'hallux valgus par exemple, mais veiller à ce qu'elles ne blessent pas (les pansements pour protéger des

ampoules gâchent un peu l'effet glamour).

LE COUP DE POUCE DES SEMELLES POUR SOULAGER SES PIEDS

- Face à une douleur de la plante des pieds ou du talon handicapant un sport, le choix de chaussures plus adaptées peut suffire. Sinon, la réalisation de semelles sur mesure (orthèses plantaires) offre souvent la meilleure solution.

- En présence d'un névrome de Morton, cette compression d'un nerf plantaire touchant les femmes trois fois sur quatre, et

occasionnant des douleurs vives à la marche, des semelles confectionnées sur mesure et munies de scratch pour changer de chaussures se révèlent super efficaces pour effacer durablement douleur et handicap. A essayer absolument avant de penser chirurgie.

- Lorsque des orteils en griffe ou en marteaux viennent compliquer un hallux valgus, c'est encore la confection de petites orthèses en silicone qui aidera à maintenir les orteils droits, et elles seront même parfois conjuguées à des semelles pour mieux répartir les appuis.

TONGS : ATTENTION DANGER !

Les chaussures préférées des vacanciers sont dangereuses pour la santé. Accidents de voiture, douleurs articulaires et innumérables bactéries, voilà les charmants effets du « string de pied », comme les appellent ses détracteurs.

Impossible de passer des vacances sans chausser ses tongs ? Si ce geste semble inoffensif, il représente en réalité un grand danger selon les professionnels de la santé. Le risque d'accident de voiture est le premier à être pointé du doigt. Comme le rapporte Le Point, 1,4 million d'accidents sont dus à des conducteurs avec des tongs aux pieds.

Les médecins mettent aussi en garde contre les effets néfastes sur les articulations plantaires. La contraction des orteils à chaque pas dans un tong serait contraire à la physiologie et favoriserait une déformation du gros orteil. La souplesse de la chaussure et l'absence de

maintien du pied provoqueraient quant à elles un affaissement de la voûte plantaire et des douleurs dans cette dernière ainsi que dans le talon.

BACTÉRIES À VOLONTÉ !

Mais c'est surtout le nombre de bactéries qui se glissent sur les pieds par l'intermédiaire de nos tongs qui est édifiant. Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Miami (Floride, États-Unis), elles sont plus de 18 000. L'été, les talons sont asséchés, les semelles en plastique frottent contre les pieds et toutes les petites plaies et crevasses qui en résultent sont un foyer d'accueil idéal pour toutes ces bactéries !

Par exemple, un tong ressortant des toilettes publiques emporterait en souvenir 13 900 bactéries supplémentaires. Parmi elles, le Staphylocoque (bactérie favorisant une déformation du gros orteil), la bactérie E. Coli ou encore des bactéries fécales... De quoi y réfléchir à deux fois en



s'habillant le matin ! Ici l'on ne peut vraiment pas se passer de « flip-flops », comme les appellent les anglo-saxons, il faut prendre

quelques précautions : ne pas conduire avec, ne faire que de petits déplacements et en changer tous les ans.

RWANDA L'ONU salue l'arrestation d'un des principaux suspects du génocide rwandais

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est félicité samedi de l'arrestation de Félicien Kabuga, figure de proue présumée du génocide rwandais de 1994, rapportent des sources médiatiques.

"L'appréhension de M. Kabuga envoie un message puissant : quiconque aurait commis de tels crimes ne peut échapper à la justice et finira par en être tenu responsable, même 25 ans plus tard" a déclaré le porte-parole de M. Guterres dans un communiqué.

Et d'ajouter : "les premières pensées du secrétaire général vont aujourd'hui aux victimes des crimes présumés de M. Kabuga, aux victimes d'autres crimes internationaux graves et à leurs familles. Il est essentiel pour la paix de mettre fin à l'impunité".

En conséquence d'une enquête commune avec le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux de l'ONU, M. Kabuga a été appréhendé à Paris par les autorités françaises dans une "opération sophistiquée et coordonnée avec des recherches simultanées dans différents lieux", a rapporté l'ONU.

Il avait été mis en examen par le Tribunal pénal international pour le Rwanda en 1997 pour sept accusations de génocide et de crime contre l'humanité, et était recherché par le Mécanisme depuis 2013.

CENTRAFRIQUE Le parti du Président Touadera lance sa plateforme politique

Le parti du président centrafricain Faustin Archange Touadera a signé vendredi un accord avec une trentaine de partis politiques entérinant la création d'une plateforme de soutien à sa candidature pour l'élection présidentielle prévue en décembre 2020.

"Certaines formations et personnalités politiques se sont agrégées au Mouvement cœurs unis (MCU) pour constituer une plateforme.

Cette plateforme va s'appeler Beoko (un seul cœur)", a déclaré à la presse Simplicie Mathieu Sarandji, secrétaire exécutif du MCU, le parti au pouvoir.

Elu en 2016, Faustin Archange Touadera n'a pas encore officialisé sa candidature.

Lors de la précédente campagne présidentielle en 2016, "chacun avait créé son comité de soutien, il n'y avait pas de cadre légal", a précisé M. Sarandji.

L'accord signé vendredi stipule que le MCU de Faustin Archange Touadera et les partis signataires s'engagent à se soutenir mutuellement aux prochaines élections présidentielles et législatives.

En février, l'opposition avait elle lancé sa plateforme, la Coalition de l'opposition démocratique, en vue de ces élections.

Le gouvernement promet d'organiser le scrutin dans les délais impartis, mais l'autorité nationale des élections tarde à prendre forme, et l'insécurité persiste dans une large partie du territoire, dont les deux tiers sont contrôlés par des groupes armés. L'épidémie de coronavirus pourrait encore retarder le processus.

APF

LIBYE

La Libye espère travailler avec l'OTAN (PM)

Le Premier ministre libyen Fayez Serraj a annoncé samedi qu'il espérait coopérer avec l'OTAN dans l'optique de restaurer la stabilité et la sécurité du pays.

Il a fait ces remarques lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg, selon un communiqué publié par le Gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par l'ONU.

Le Premier ministre a souligné la position ferme et la volonté de "vaincre l'agression avec tous les moyens possibles", et a exprimé son espoir de travailler avec l'OTAN, selon le communiqué. Les troupes du Général Khalifa Haftar basées dans l'est du pays, mènent contre le GNA une campagne militaire depuis plus d'un an, tentant de prendre le contrôle



de la capitale Tripoli et de renverser le gouvernement de M. Serraj. En dépit des appels internationaux répétés au cessez-le-feu, le conflit armé se poursuit dans le pays.

COVID-19

Des spécialistes expliquent pourquoi le scénario "catastrophe" n'a pas eu lieu en Afrique

Des spécialistes ont expliqué pourquoi le nombre de décès liés au coronavirus reste peu élevé en Afrique par rapport à l'Europe et aux Etats-Unis, alors que des études alarmistes prévoient un scénario "catastrophe" sur le continent.

Mi-février, alors que l'épidémie de Covid-19 se répandait à travers le monde, les instances internationales craignaient pour l'Afrique, considérée plus vulnérable.

Pourtant, trois mois plus tard, le continent reste largement épargné par le virus, les Etats ayant doré et déjà pris leurs dispositions.

Eviter à tout prix une contagion généralisée et circonscrire les cas.

Sur le continent africain, où le nombre de décès liés au Covid-19 reste peu élevé, les autorités nationales tentent via des mesures plus ou moins restrictives, de freiner la propagation du virus et s'organisent pour prendre en charge rapidement les malades.

Mise à jour quotidiennement, une carte évolutive dresse le panorama en temps réel de l'état d'avancée de la maladie.

Elle se concentre sur trois variables: le nombre de décès liés au virus, le nombre total de cas déclarés depuis le début de l'épidémie, et le nombre de guérisons recensés.

Pour l'OMS, l'urgence était d'éviter que le virus n'atteigne "les pays dont les systèmes de santé sont les plus faibles".

Le 22 février, le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, tira la sonnette d'alarme lors d'une réunion exceptionnelle avec les ministres de la santé des pays de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

C'est avant tout le continent africain qui "préoccupait" le directeur de l'OMS à cause du manque d'infrastructures médicales qui pourraient vite être débordées en cas d'épidémie rapide.

Mais alors que des dizaines de cas avaient été identifiés en Europe, une seule personne avait été testée positive en Afrique.

Depuis, plusieurs études trop alarmistes ont exploré la piste d'une "catastrophe africaine", qui, près de trois mois après le début de la crise, n'a pas eu lieu.

Alors que l'Europe et les Etats-Unis ont dépassé le million de cas, le nombre officiel de contaminations en Afrique s'élève, à la mi-mai, à 75 530 cas enregistrés, selon le Centre pour la prévention

et le contrôle des maladies de l'Union africaine (CDC Afrique).

Au début de la pandémie, des chercheurs ont tenté d'évaluer la progression du virus. Le 25 mars, une étude de la London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM) a conclu que, fin avril, tous les pays africains auraient dépassé la barre des 10 000 cas.

Un résultat 10 fois supérieur à la réalité. Pour le professeur Antoine Flahault, épidémiologiste spécialiste de biomathématiques et directeur de l'Institut de santé globale à Genève, ce type d'erreur n'est pas surprenant : "On a tendance à généraliser ces études mathématiques pour prédire l'évolution des pandémies, or elles servent avant tout à évaluer des situations présentes, comme le taux d'immunité d'une population. En termes de prédictions, elles sont très peu fiables et souvent catastrophistes.

D'autant plus qu'il s'agit de l'adaptation d'un modèle utilisé pour la grippe, or on sait aujourd'hui que le mode de diffusion du Covid-19 est différent".

Des mesures préventives fortes et efficaces

Dans son discours du 22 février, le directeur général de l'OMS exhortait les pays africains à "faire front commun pour être plus agressifs".

Un appel visiblement pris très au sérieux sur le continent. "Avant l'arrivée du virus, nous avons fait un état des lieux avec nos pays partenaires", explique le docteur Mary Stephen, responsable technique au bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, qui travaille avec 47 pays sur le continent. "Nous

avons pu adapter les processus déjà en place pour d'autres épidémies comme Ebola assez rapidement, d'autant plus que le personnel médical était déjà formé à la gestion de ce type de crises." En février, le nombre de laboratoires pouvant effectuer des tests Covid dans la région est ainsi passé de deux à 26, selon les chiffres de l'OMS. En parallèle, plusieurs pays ont étendu leurs capacités d'accueil de malades dans l'hypothèse d'une propagation rapide de la maladie.

C'est le cas notamment du Ghana, du Cameroun ou bien encore du Nigeria, qui a converti le stade Balogun de Lagos en centre d'isolation des malades.

Enfin, des mesures préventives et efficaces ont été mises en place de manière préventive, comme les contrôles renforcés dans les aéroports internationaux, des campagnes de dépistage ou le port du masque obligatoire.

Début avril, alors que le bilan des contaminations n'était que de 6 200 sur l'ensemble du continent, 32 pays africains sur 55 avaient déjà totalement fermé leurs frontières terrestres.

"Tout a été fait pour contrôler l'épidémie et limiter au maximum la propagation de cas graves et ces mesures ont porté leurs fruits", assure le Dr Stephen.

Le premier cas de Covid-19 en Afrique est apparu en février 2020 en Egypte. 53 pays africains sur 54 sont désormais touchés par le coronavirus.

Le 15 mai, le continent africain comptait 255 9 décès confirmés et 27 227 guérisons pour 75 530 cas enregistrés, selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine.

TANZANIE

Onze personnes tuées par des pluies torrentielles dans l'est du pays

Au moins onze personnes, dont quatre de la même famille, ont été tuées par des pluies torrentielles dans la région de Morogoro, dans l'est de la Tanzanie, a annoncé samedi la police locale.

Wilbroad Mutafungwa, le commandant de la police régionale de Morogoro, a précisé que les quatre membres de la même famille avaient été tués vendredi soir après qu'un glissement de terrain provenant des montagnes voisines a provoqué l'écroulement des murs de leur maison.

"Les murs sont tombés sur les victimes, dont un enfant de cinq ans", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à Morogoro, ajoutant que l'incident mortel s'est produit dans le quartier de Matombo. M. Mutafungwa a également déclaré que sept autres personnes, dont cinq enfants, ont aussi été tuées vendredi soir après avoir été emportées par des crues soudaines venues des monts Uluguru, ajoutant que les victimes vivaient sur les pentes des montagnes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX "Unis dans la différence et la diversité" (ONU)

La communauté internationale qui célèbre ce samedi la "Journée internationale du vivre-ensemble en paix" doit comprendre que "vivre ainsi, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie", a indiqué l'ONU.

"Cette journée est un moyen de mobiliser régulièrement les efforts en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité, et l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie", a soutenu l'Organisation des Nations unies sur son site internet. Les Etats Membres sont invités à continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à la paix et au développement durable, notamment en collaborant avec les communautés, les chefs religieux et d'autres parties prenantes, en prenant des mesures de réconciliation et de solidarité et en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion. L'Organisation a rappelé qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'ONU a été créée avec des objectifs et des principes qui visent surtout à préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'un de ces objectifs, selon l'ONU, est de parvenir à une coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.



Un contexte normatif particulier

L'adoption par l'Assemblée générale le 15 janvier 2018 de la résolution A/RES/72/130, sur proposition de l'Algérie portant concrétisation de la culture de la paix et de la coexistence en tant que solution pacifique au règlement des conflits, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix s'inscrit dans le cadre de la Charte des Nations Unies, notamment les buts et les principes qui y sont énoncés, en particulier la volonté résolue de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

L'adoption de ce texte fait également, selon la même source, "référence à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix, qui sont le cadre universel dans lequel la

communauté internationale, particulièrement le Système des Nations Unies, doit promouvoir une culture de paix et de non-violence pour le bien de l'humanité, en particulier celui des générations à venir".

"La paix n'est pas simplement l'absence de conflits, mais est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération", a-t-on soutenu.

Elle a souligné qu'il importe donc de respecter et de comprendre la diversité des religions et des cultures dans le monde, de préférer le dialogue et la négociation à l'affrontement et de s'en traider.

"C'est dans cet esprit que de nombreuses autres résolutions ont été adoptées au

titre du point de l'ordre du jour intitulé Culture de paix, telles que la résolution A/RES/52/15 du 20 novembre 1997, dans laquelle elle a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix", a encore ajouté l'ONU.

De même, souligne-t-on, "au même titre, a été adoptée la résolution A/RES/53/15 du 10 novembre 1998, dans laquelle elle a proclamé la période 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde".

"Enfin, l'adoption de la résolution A/RES/71/252 du 23 décembre 2016, sur la Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix fait également partie des textes adoptés dans ce contexte", a conclu l'ONU.

TURQUIE/PALESTINE

La Turquie réaffirme son soutien constant à la Palestine



Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a réaffirmé le soutien constant et stable de son pays à la question palestinienne et aux efforts

persistants qui sont déployés pour mettre fin à l'occupation israélienne et pour l'indépendance de l'Etat de Palestine, a rapporté samedi l'agence de presse palestinienne WAFA.

"Des pourparlers ont été entamés hier, entre Saeb Erekat, secrétaire du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, et Mevlut Cavusoglu, ministre turc des affaires étrangères, sur la question palestinienne", indique Wafa. "Lors des pourparlers,

M. Cavusoglu a affirmé le soutien constant et stable de son pays à la question palestinienne et aux efforts palestiniens persistants qui sont déployés pour mettre fin à l'occupation israélienne et pour l'indépendance de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967, avec El Qods-Est comme capitale", poursuit-t-on.

Selon la même source, M. Erekat a "remercié la Turquie pour son soutien à l'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine) et à la Palestine dans sa lutte contre le Coronavirus (COVID-19), ainsi que ses efforts pour la question palestinienne".

IRAK

Le Premier ministre irakien annonce le lancement d'une offensive majeure contre l'Etat islamique

Les forces irakiennes vont lancer une offensive majeure pour éradiquer les membres du groupe terroriste Etat islamique et les combattants des milices paramilitaires Hachd al-Chaabi seront à l'avant-garde des forces de sécurité lors de la prochaine

opération, a annoncé samedi le Premier ministre irakien Mustafa al-Kadhimi.

Selon un communiqué de son bureau, M. Al-Kadhimi a tenu ces propos lors d'une visite au siège du commandement des Hachd al-Chaabi, lors de laquelle

il a déclaré : "nous sommes sur le point de mener une offensive finale pour éradiquer l'organisation de l'Etat islamique qui tente de réorganiser ses vestiges".

"Les combattants des Hachd al-Chaabi seront à l'avant-garde de la mise en oeuvre de cette of-

fensive aux côtés de leurs frères de l'armée et des autres forces de sécurité", a ajouté M. Al-Kadhimi. Le Premier ministre irakien a fait ces remarques alors que les terroristes de l'Etat islamique intensifient depuis le début du mois sacré du ramadan

leurs attaques contre les forces de sécurité -y compris les forces des Hachd al-Chaabi- et les civils dans les provinces sunnites qui étaient autrefois sous leur contrôle, faisant des dizaines de morts et de blessés.

YÉMEN

14 morts au 6e jour de combats dans le sud du Yémen

Les combats entre troupes progouvernementales et forces séparatistes se sont poursuivis samedi pour la sixième journée consécutive dans la province d'Abyane, dans le sud du Yémen, faisant 14 morts dans les deux camps, selon diverses sources militaires.

Les forces séparatistes du Conseil de transition du sud (STC) résistent à une offensive des troupes progouvernementales constituées de partisans du parti islamiste Al-Islah pour prendre le contrôle de Zinjibar, le chef-lieu de la province d'Abyane, située à l'est d'Aden, selon ces sources.

"Quatorze combattants, dont dix soldats pro-gouvernement ont été tués samedi", a déclaré un responsable militaire du gouvernement, sous le couvert de l'anonymat.

Ce bilan a été confirmé par une source militaire séparatiste qui a, en outre, fait état de la capture de "40 soldats progouvernement et de la saisie d'équipements militaires" des assaillants.

"Ils (les soldats pro-gouvernement) n'arrivent pas à avancer en direction de Zinjibar et pour y parvenir, ils devront passer sur nos corps", a affirmé un commandant séparatiste sur la ligne de front.

Ces combats constituent les premiers affrontements militaires de cette ampleur depuis que les séparatistes du Sud ont proclamé le 26 avril l'autonomie de leur région après l'échec d'un accord de paix avec le gouvernement, qui prévoyait le partage du pouvoir entre les deux parties.

Lundi, au moins dix personnes sont mortes et de nombreuses autres ont été blessés dans les deux camps.

Depuis 2014, la guerre au Yémen oppose les rebelles Houthis -soutenus par l'Iran et qui contrôlent le nord du pays, dont la capitale Sanaa- aux forces gouvernementales appuyées militairement depuis 2015 par une coalition emmenée par l'Arabie saoudite.

Mais le camp anti-Houthis est traversé par de profondes divisions entre le gouvernement en exil et un mouvement séparatiste exigeant l'autonomie du Sud du Yémen, représenté par le STC.

L'accord entre le gouvernement et le STC avait été signé le 5 novembre à Ryad, après la prise de contrôle par les séparatistes d'Aden, la deuxième ville du pays, située dans le sud et non loin de Zinjibar.

Selon des sources yéménites et saoudiennes, cet accord prévoyait d'intégrer des membres du STC au gouvernement, en contrepartie du retour de celui-ci à Aden.

Ce pacte a toutefois vite été caduc, en raison de la non-application dans les temps de mesures clés, notamment la formation d'un tel gouvernement.

Le conflit au Yémen, qui dure depuis plus de quatre ans, a tué des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux civils, selon diverses organisations humanitaires. Le pays subit la pire crise humanitaire au monde, d'après l'ONU.

TIZI OUZOU Un concours artistique en hommage à Idir

La direction de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou a lancé un concours incluant plusieurs disciplines artistiques en hommage à l'artiste Idir, disparu dernièrement, a indiqué le ministère de la Culture dans un communiqué publié samedi sur sa page Facebook.

Ouvert à tous les artistes de la wilaya, le concours intitulé "Idir, une légende vivante", porte sur la réalisation du meilleur portrait ou fresque murale d'Idir en hommage à l'interprète d'Avava Inouva, précise la même source.

Les participants à ce concours peuvent aussi proposer une composition musicale, une chanson ou encore un poème à la mémoire de l'un des ambassadeurs de la chanson kabyle à travers le monde. Les candidatures doivent être adressées par voie électronique à la direction locale de la culture, accompagnées des coordonnées des participants.

Les œuvres réalisées dans le cadre de ce concours seront visibles le 8 juin à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste.

Disparu le 2 mai dernier à l'âge de 70 ans, Idir, Hamid Cheriet de son vrai nom, a été inhumé mercredi dans un cimetière parisien.

SECRÉTARIAT D'ETAT CHARGÉ DE LA PRODUCTION CULTURELLE 2^e consultation internationale sur le statut de l'artiste en temps de crises

Le Secrétariat d'Etat chargé de la production culturelle a organisé, samedi en visioconférence, une deuxième consultation internationale multilatérale sur le statut de l'artiste en temps de crise (Covid-19), dans le cadre des préparatifs de l'Atelier consacré au projet de loi sur le statut de l'artiste.

Organisée en collaboration avec le mouvement culturel mondial de l'Unesco "ResiliArt", cette consultation, supervisée par le Secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle Salim Dada, a vu la participation d'artistes algériens en arts plastiques et numériques, cinéma, chorégraphie, théâtre etc.

A ce titre, la scénariste et productrice Adila Bendimerad a plaidé pour "la levée des obstacles qui bloquent le mouvement et la liberté de créativité en matière de cinéma à travers +la libération+ des salles de cinéma disponibles", l'octroi d'autorisations de projection" et "davantage de rapprochement" de la part du ministère de la Culture en faveur des artistes.

Elle a appelé en outre à la recherche des voies à même d'amener les opérateurs économiques à s'intéresser aux projets audiovisuels.

De son côté, le plasticien Hamza Bounoua a regretté l'absence de galeries en Algérie permettant de faire connaître les plasticiens algériens dans les fora internationaux", présentant, à cet effet, son projet artistique "Diwaniya".

Il s'agit du projet d'une maison des Arts à Alger dont la mission "est de mettre en contact les plasticiens spécialisés en arts



arabes et islamiques et d'autres artistes et hommes de lettres".

Pour sa part, le dramaturge Mourad Senoussi a présenté son expérience dans la gestion du théâtre régional d'Oran, soulignant que "70% du programme de son établissement est consacré au théâtre et le reste à la musique et la chorégraphie....

Il a précisé, à ce propos, qu'il soutient "la qualité et non la quantité, et ce en accueillant des troupes et des coopératives de la wilaya d'Oran et d'autres régions".

Participant à ce débat, le danseur chorégraphe émigré Sofiane Boukraa a évoqué la réalité de la danse en Algérie et dans le monde arabe et "le faible intérêt" accordé à cet art, comparé aux autres disciplines artis-

tiques, et ce, a-t-il estimé, "pour des considérations d'ordre religieux et des traditions sociétales". Le spécialiste en effet spéciaux établi à l'étranger, Samy Lemouti a mis en avant, quant à lui, l'importance de "promouvoir" les arts numériques en Algérie, à travers des manifestations internationales favorisant l'échange entre les Algériens et les créateurs venus d'ailleurs, notamment des pays qui comptent une grande expérience dans ce domaine. Cette deuxième consultation a coïncidé avec la célébration de la "Journée internationale du vivre ensemble en paix", initiée par l'Algérie et adoptée par l'Onu en décembre 2017. Le Secrétariat d'Etat chargé de la production culturelle avait organisé au début du mois une

première consultation internationale multipartite sur la situation de l'artiste en temps de crises. Cette consultation avait réuni des artistes, des écrivains, des acteurs de la culture d'Algérie et d'ailleurs qui avaient débattu des droits socio-économiques de l'artiste et la culture dans l'environnement numérique. Parallèlement au programme du Secrétariat d'Etat chargé de la production culturelle, ces deux consultations placées sous le thème "L'artiste entre créativité et résilience" s'inscrivent en droite ligne avec l'initiative "ResiliArt", lancée le 15 avril 2020 par l'Unesco sur la situation de l'artiste, une situation instable en temps de crises et de confinement sanitaire et sécuritaire.

CENTRES DE DÉTENTION COLONIAUX À MÉDÉA Des lieux de non-droit ou l'horreur était porté à son paroxysme



Considérés comme de véritables lieux de non-droit, les centres de détention coloniaux érigés dans la wilaya de Médéa, qui faisait partie de la zone 2 de la Wilaya IV historique, durant la Guerre de libération, représentent le visage hideux du colonisateur, qui a pratiqué sur les Algériens les pires sévices physiques et les réduisant à de "vulgaires cobayes".

Des dizaines de centres de détentions sont devenus, au fil du temps, des lieux où la torture et les pires sévices physiques étaient pratiqués à grande échelle et sans le moindre respect pour le droit ou la dignité humaine.

"El-Djebassa", "Moulin Sportiche", érigés à Médéa, "El-Koudia El-Hamra", à Tablat, désigné aussi sous le nom du "centre N 602", spécialisé dans les exécutions

sommaires, ou encore "Zmala" à Berrouaghia, et "Bir Hamou" à Ksar-El-Boukhari, furent parmi les tristement célèbres centres de détention et de torture que les anciennes victimes du nazisme avaient édifiées et transformés, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais plus particulièrement au déclenchement de la Révolution, en enfer sur terre pour les populations civiles.

Des milliers d'Algériens, hommes, femmes et vieillards accusés de soutien et de sympathie avec les moudjahidines avaient défilé, tout au long de la Révolution, à travers ces lieux de non-droit qui ont vu le jour à "Damiette", à la périphérie est de Médéa, "Ain-Gueroumi", dans la commune de Mihoub, au nord-est de la wilaya, ou encore, "Ain Er-riche", dans la localité

de Berrouaghia. Les internés qui sont sortis vivant, après l'indépendance, de ces centres, ont gardé les stigmates des tortures physiques ou psychologiques subies, traumatisés par les horreurs auxquels ils ont assisté. Le sort de milliers d'Algériens se décidait au sein de ces centres de détention que l'administration militaire coloniale avait créés à travers la zone II de la Wilaya IV historique pour "mater" la Révolution et "dissuader" la population d'entreprendre une quelconque action révolutionnaire.

Le défunt secrétaire général du Parti du Front de libération nationale (FLN), Boualem Benhamouda, qui fut interné, pendant des mois, au niveau du centre de détention "Camp Morand", à Ksar-el-Boukhari, avait affirmé, à l'occasion d'un regroupement d'anciens rescapés du centre, organisé, en 2012, que plus de 3.000 Algériens, dont de nombreuses femmes, "croussaient" à l'intérieur des geôles de ce sinistre centre de détention et qui ne furent libérés qu'à l'indépendance.

Des milliers d'autres Algériens y avaient transité, depuis son ouverture en 1939, et beaucoup n'ont pu en ressortir vivants, selon Benhamouda qui a dévoilé, au cours de son intervention, certains faits "répressibles" et "condamnables" commis contre les internés du

"Camp Morand". Il a cité, notamment, les cas fréquents de torture et d'exécution extrajudiciaire, dont l'une des victimes n'était autre que feu Aissat Idir, interné de force et exécuté de sang-froid, quelques jours après sa libération de prison.

"Vulgaires cobayes"

Le "Camp Morand", à Ksar-el-Boukhari, ex-Boghari, plus connu sous le nom de "Camorra", fut l'un des sept grands centres militaires des internés (CMI), créés en Algérie.

Il avait servi de lieu de détention pour prisonniers italiens et allemands, durant la Seconde Guerre mondiale, avant de devenir, à partir de l'année 1956, un "enfer sur terre" pour les 900 détenus algériens qui subissaient, de jour comme de nuit, la barbarie des "maîtres des lieux", comme l'affirme l'ancien détenu et moudjahid Belkacem Metidji.

Selon lui, la vie des internés se réduisait à de longues et pénibles journées de travaux forcés, exécutés à l'extérieur du camp, rythmées, par des séances quotidiennes de torture.

Les travaux forcés s'exécutaient sous la torture et l'humiliation. "L'appel du soir se faisait sous les coups de crosses", se souvient-il, assurant que certains soldats affectés à ce camp "prenaient un malin plaisir à boxer les pauvres prisonniers,

déjà éprouvés physiquement par ces longues journées de travail". M. Metidji, qui avait rejoint les rangs de l'ALN suite à l'appel du 19 mars 1956, et arrêté quelques mois après lors d'une opération militaire dans les maquis de la Wilaya IV historique, avait gardé un souvenir vif d'un sous officier, dresseur de chien de son état, qui utilisait les prisonniers comme de "vulgaires cobayes".

"Plusieurs de mes compagnons servaient de proie aux molosses qui aiguisaient leurs crocs sur leurs mollets", raconte-t-il, ajoutant que le dressage des chiens était quasi quotidien.

Il se rappelle également des agissements d'un supplétif de l'armée coloniale, un certain capitaine Boubaghla, chargé de superviser les travaux sur les chantiers, qui s'amusait à "fouetter, souvent sans raison aucune, les prisonniers affectés sur les chantiers des carrières de pierres".

Le "Camp Morand" n'est qu'une illustration de la barbarie coloniale et de la haine qui s'exprimait envers le peuple algérien, et des combattants de la liberté en particulier.

Des camps similaires, la Wilaya IV historique en comptait des dizaines, dont beaucoup, ont disparu, aujourd'hui, emportant avec eux, les traces des crimes abominables commis à l'encontre des Algériens.

ONU

La coopération internationale en matière de technologies numériques est essentielle pour vaincre le COVID-19

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a déclaré samedi que la coopération internationale en matière de technologies numériques était essentielle pour lutter contre le COVID-19.



Dans un message vidéo marquant la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information qui tombe chaque année le 17 mai, le

chef de l'ONU a déclaré que cette journée "nous rappelle que la coopération internationale en matière de technologies numériques est essentielle pour vaincre

le COVID-19 et mener à bien le programme de développement durable à l'horizon 2030".

"Les technologies de l'information peuvent être porteuses d'espoir, car elles permettent à des milliards de personnes dans le monde entier de créer et d'entretenir des liens", a-t-il indiqué.

"Pendant la pandémie de COVID-19, ces liens - avec les proches, les écoles et les universités, les collègues, les professionnels de la santé et les fournisseurs de produits essentiels sont plus importants que jamais", a ajouté le secrétaire général.

"L'Union internationale des télécommunications continue de travailler avec les acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication et les organismes des Nations Unies pour les aider à gérer et à surmonter la crise pour revenir en force", a-t-il poursuivi. "De la 5G aux mégadonnées, en passant par l'informatique en nuage et l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies sont des outils puissants, qui permettent de s'attaquer aux problèmes les plus pressants, y compris la pandémie", a noté M. Guterres, ajoutant que "ne laisser personne de côté, cela veut aussi dire ne laisser personne déconnecté".

HUAWEI

La Chine somme Washington de cesser sa "répression"

La Chine a sommé samedi les Etats-Unis de cesser leur "répression" à l'encontre de Huawei, au lendemain de nouvelles sanctions de Washington contre le géant chinois des télécoms. L'administration Trump a restreint vendredi les livraisons de semi-conducteurs au groupe chinois de hautes technologies, une mesure qui risque de raviver les tensions entre Washington et Pékin. Le département du Commerce des Etats-Unis a annoncé avoir amendé un règlement sur les exportations dans le but de "viser stratégiquement l'acquisition par Huawei de semi-conducteurs qui sont le produit direct de certains logiciels et technologies américaines". Les responsables américains ont accusé à plusieurs reprises le géant technologique chinois de voler des secrets commerciaux américains et de soutenir les efforts d'espionnage de la Chine. De ce fait, Huawei s'est de plus en plus appuyée sur une technologie fabriquée localement, mais les dernières règles interdiront également aux entreprises étrangères utilisant la technologie américaine d'expédier des semi-conducteurs à Huawei sans l'autorisation des Etats-Unis. Les nouvelles restrictions couperont l'accès de Huawei à l'un de ses principaux fournisseurs, le fabricant de puces taiwanais TSMC, qui fabrique également des puces pour Apple et d'autres entreprises technologiques. La Chine défendra fermement les droits de ses sociétés, a déclaré le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué en dénonçant une "répression déraisonnable".

APS

CHINE - USA

Apple pourrait subir la pression de Pékin

Alors que Washington ne cesse de serrer les boulons autour des équipementiers chinois, notamment Huawei, pour leur bloquer l'accès au marché américain, Pékin brandit la menace de s'en prendre à Apple ; « La Chine est prête à appliquer des sanctions fortes contre les entreprises américaines, telles qu'Apple ou Qualcomm. Une manœuvre qui ressemble à une contre-attaque envers les Etats-Unis en représailles de l'affaire Huawei », nous apprend une dépêche de Reuters reprise par le site du journal français leparisien.fr en date du 15 mai. Il s'agit là d'une première réponse de Pékin à une guerre

commerciale et technologique déclenchée par Trump et son administration depuis quelques mois. Si la menace venait à toucher les entreprises américaines opérant en Chine, il est certain que ce sera un coup rude pour elles qui ont énormément investi dans le marché chinois. La menace de Pékin a été déclarée via un média, le journal Global Times proche du gouvernement chinois. C'est la récente décision de Trump de prolonger l'embargo sur Huawei jusqu'à l'été 2021 qui a suscité la réaction de la Chine. D'autres sociétés chinoises sont également concernées même si, « toutes les relations com-

merciales ne sont pas entièrement coupées entre elles et les sociétés américaines : les firmes chinoises bénéficient d'un sursis supplémentaire – le sixième en un an – qui leur permettent de continuer à se procurer des composants venant du pays de l'oncle Sam », explique le site du journal français qui rappelle que les « tensions sont montées encore d'un cran jeudi 14 mai. Dans une interview accordée à Fox Business, Donald Trump a indiqué qu'il n'hésiterait pas à couper toute relation avec le pays et que ça lui permettrait même d'économiser 500 milliards de dollars. »

DK NEWS

GOOGLE

Plus de publicité de gros volumes

Le moteur de recherche a mis sur son blog une alerte pour informer qu'il procédera bientôt au blocage des publicités volumineuses expliquant qu'elles sont trop gourmandes en énergie. « Google annonce le blocage à venir des annonces publicitaires trop gourmandes en énergie. Une décision qui fait suite aux précédents efforts de la firme pour améliorer l'expérience de ses utilisateurs », rapporte le site 20minutes.fr dans un papier mis en ligne le 16 mai dans lequel il est rappelé que, depuis « 2019, le navigateur de Google bloque les publicités qui demandent trop de ressources pour être chargées, ainsi que celles qui ne respectent pas les directives de la norme Better Ads Standards. Aujourd'hui, la firme va plus loin. » Dans un blog ex-

plicatif, le manager du navigateur Chrome a donné les raisons suivantes : « Nous avons récemment découvert qu'une fraction d'un pour cent des annonces consomme une part disproportionnée de ressources sur l'appareil, comme la batterie et les données réseau, sans que l'utilisateur ne le sache », indique-t-il, repris par 20minutes.fr. Pour cela, il a donc décidé de bloquer les fichiers publicitaires excédants le 4 Mo sur les supports PC et mobiles. Le site 20minutes.fr a également appris que les « publicités sollicitant le processeur pendant soixante secondes seront également pénalisées, tout comme les publicités qui sollicitent le processeur pendant quinze secondes par intervalles de 30 secondes. »

DK NEWS

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

JO-2020 / CORONAVIRUS Bach : «Le CIO va s'appuyer sur les conseils de l'OMS»



Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, a indiqué samedi que son instance allait s'appuyer sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les Jeux olympiques (JO) de Tokyo en 2021 si aucun vaccin contre le coronavirus n'allait être trouvé d'ici là.

Interrogé sur la façon dont le CIO allait gérer la question des contacts corporels, notamment entre les athlètes, si aucun vaccin n'est trouvé d'ici l'ouverture des JO en juillet 2021, le responsable allemand a souligné qu'il était encore trop tôt pour se prononcer.

"Nous sommes à un an et deux mois de ces Jeux, et nous prendrons alors toutes les décisions nécessaires au bon moment en nous appuyant sur les conseils de l'Organisation mondiale de la santé, en en discutant au sein de notre groupe de travail conjoint", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse virtuelle.

"Nous devons donc être à la fois vigilants et patients afin de prendre les bonnes mesures pour garantir la participation de tous aux Jeux en toute sécurité", a-t-il ajouté, soulignant que personnel ne peut réellement dire qu'il sera "l'état du monde en juillet 2021".

La question d'un éventuel vaccin divise le monde actuellement entre ceux qui disent qu'il ne sera pas disponible avant 18 mois et ceux, plus optimistes comme le président américain Donald Trump, selon lesquels c'est possible d'ici la fin de l'année.

Thomas Bach et le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, ont signé à Genève un accord de coopération entre les deux organisations afin de promouvoir l'adoption de modes de vie sains, notamment via l'activité physique, le sport et les loisirs actifs.

A cette occasion, le CIO a souligné dans un communiqué que "l'OMS a joué un rôle déterminant en fournissant au CIO des conseils techniques durant les discussions qui ont abouti au report des Jeux Olympiques de Tokyo-2020" à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

ATHLÉTISME

Stefanidi remporte un concours de perche à distance

La championne olympique grecque de saut à la perche Katerina Stefanidi a survolé samedi un concours à distance, en franchissant 34 barres à 4 m en 30 minutes, devant l'Américaine Katie Nageotte (30) et la Canadienne Alysha Newman (21).

Mais avec un total de 85 barres, les trois femmes n'ont pas atteint leur objectif de dépasser le total de 98 barres -- à 5 m -- effacées deux semaines plus tôt par Renaud Lavillenie, Armand Duplantis et Sam Kendricks, qui avaient inauguré ce format retransmis en direct sur les internet et suivi, en direct ou en différé, par plus d'un million de fans à travers le monde.

Au point mort en raison de la pandémie de coronavirus, l'athlétisme mondial cherche à innover pour faire s'affronter ses champions et a promis d'autres défis de ce genre dans les prochaines semaines, alors que les Jeux de Tokyo sont reportés, l'Euro de Paris annulé, et

que les meetings internationaux ne doivent pas débiter avant le mois d'août.

Faute de disposer de sautoir dans leur jardin comme les trois hommes, les femmes ont concouru sur leur lieu d'entraînement, aidées à chaque fois d'un tout petit nombre de proches: Katerina Stefanidi dans la chaleur étouffante d'Athènes, Katie Nageotte en Géorgie (Etats-Unis) et Alysha Newman dans la fraîcheur des alentours de Toronto.

La perchiste grecque a suivi un rythme de métro-nome pour tenter d'atteindre les 36 barres franchies par Lavillenie et Duplantis, passant même devant eux à mi-épreuve.

Mais à bout de forces, elle



a perdu du temps dans les dernières minutes quand elle a peiné pour remettre elle-même sa barre après un échec, comme l'exigeait le règlement. "Renaud (Lavillenie) m'avait dit qu'il avait eu mal pendant longtemps après (sa compétition du 3

mai) et je veux bien le croire, je le sens déjà", a-t-elle témoigné. Mais aussi épuisant soit-il, ce format contre-la-montre "est un bon moyen de se fermer l'esprit.

Parfois, on a juste besoin de ça au saut à la perche, plutôt que de trop réfléchir".

GOLF

Le premier tournoi déconfiné s'achève en Corée du Sud

Le premier tournoi de golf organisé depuis l'arrêt quasi-total du sport de compétition au début de la pandémie de coronavirus en mars, s'est achevé dimanche à Séoul après quatre jours à huis clos marqués par des mesures strictes de sécurité.

Lors du KLPGA Championship, épreuve du circuit professionnel sud-coréen de golf féminin, les joueuses ont été priées de se tenir à deux mètres de distance, l'une de l'autre, sur le parcours et d'éviter tout contact physique afin de se prémunir contre les risques d'infection liés au Covid-19.

Les golfeuses devaient également porter des masques au début et à la fin de leur passage. Ce tournoi a attiré

trois membres du Top 10 du golf féminin et s'est offert un spectaculaire coup de projecteurs avec sa diffusion notamment aux Etats-Unis, au Canada ainsi qu'au Japon.

La Sud-Coréenne Park Hyun-kyung, qui s'est imposée devant ses compatriotes Bae Seon-woo et Lim Hee-jeong, sur le parcours de Yangju, au nord-est de la capitale Séoul, a dû remettre son masque pour aller recevoir son trophée. Ce tournoi intervient une semaine après le lancement de la nouvelle saison du



championnat sud-coréen de football, retransmis par des chaînes de télévision de 36 pays.

TOKYO-2020 / BASKET-BALL

La FIBA reprogramme les tournois de qualification olympique

Les tournois de qualification olympique (TQO) de basket-ball (masculin) se dérouleront du 29 juin au 4 juillet 2021, moins de trois semaines avant l'ouverture des Jeux de Tokyo-2020, a annoncé la Fédération internationale de la discipline (FIBA).

Les Jeux olympiques de Tokyo-2020 ont été décalés d'un an, du 23 juillet au 8 août 2021, en raison de la

pandémie de Covid-19.

"Après des discussions avec le Comité international olympique (CIO), la FIBA a confirmé la reprogrammation des tournois masculins de qualification olympique du 29 juin au 4 juillet", a-t-elle expliqué dans un communiqué. Les quatre derniers pays qualifiés seront donc connus à moins de trois semaines de l'ouverture des JO-2020. Ces TQO se dérou-

leront au Canada, en Croatie, en Lituanie et en Serbie. Avant le report de Tokyo-2020, ils devaient se terminer le 28 juin 2020, à quatre semaines du début des Jeux.

Huit des douze participants au tournoi olympique masculin sont déjà qualifiés: le Japon en tant que pays hôte, ainsi que l'Espagne, l'Argentine, la France, l'Australie, les Etats-Unis, le Nigeria et l'Iran via leur clas-

sement à la Coupe du monde 2019. Chez les dames, les douze équipes qualifiées - Japon, Etats-Unis, Canada, Belgique, France, Australie, Porto Rico, Nigeria, Chine, Espagne, Corée du Sud et Serbie - sont d'ores et déjà connues, les TQO ayant pu se dérouler début février 2020, avant que la pandémie de Covid-19 ne vienne bouleverser le calendrier sportif mondial.

CORONAVIRUS

Les Mondiaux-2021 juniors de gymnastique artistique et rythmique annulés

Les Championnats du monde-2021 juniors de gymnastique artistique et rythmique ont été officiellement annulés en raison du coronavirus, a indiqué la Fédération internationale de gymnastique (FIG) sur son site officiel.

"Le Comité exécutif de la FIG, réuni en session extraordinaire vendredi par visioconférence, a décidé d'annuler les

Mondiaux-2021 juniors afin d'éviter de surcharger le calendrier de la même année", a expliqué la FIG. Les prochains Championnats du monde de gymnastique artistique et rythmique seront donc programmés en 2023, a ajouté l'instance mondiale.

Le Comité exécutif de la FIG a également arrêté de nouvelles dates pour les 27es Champion-

nats du monde de gymnastique acrobatique, prévus à Genève. Ils se tiendront du 18 au 20 juin 2021, au lieu de mai 2020, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.

Outre ces décisions, la FIG a approuvé aussi les changements apportés aux règles actuelles pour la série de Coupe du monde de gymnastique artistique, suite au report des

tournois de Stuttgart, Birmingham et Tokyo.

Les modifications toucheront les règles de la série de la Coupe du monde des engins 2021-2024 en gymnastique artistique et ceux de



la Coupe du monde 2021-2024 en gymnastique acrobatique.

APS

METZ

Alexandre Oukidja prolonge jusqu'en 2023

Le FC Metz, pensionnaire de la Ligue 1 française de football, a annoncé samedi sur son site officiel la prolongation de contrat pour deux saisons supplémentaires de son gardien international algérien Alexandre Oukidja, désormais lié au club lorrain jusqu'en 2023.

Arrivé de Strasbourg en 2018, le portier international algérien de 31 ans figurait dans le top 5 des gardiens ayant réalisé le plus d'arrêts (76%) en Ligue 1 cette saison.

Utilisé à 27 reprises, il est parvenu à garder sa cage inviolée 8 fois.

Récemment élu "Grenat de l'année", Oukidja compte bien aider Metz à s'installer durablement au sein de l'élite française : "Actuellement, le FC Metz prend de l'ampleur notamment au niveau de ses infrastructures et il souhaite désormais se pérenniser en Ligue 1.

Pour moi, ce challenge est une grosse source de motivation. Maintenant, je compte bien rendre, sur le terrain, toute la confiance que les dirigeants ont placée en moi", a-t-il confié. Le coach du FC Metz, Vincent Hognon, avait,



dans une déclaration à Radio France Bleu, fait l'éloge du portier algérien, affirmant : "Il a fait gagner beaucoup de points au club, affichant une nette progression".

La CAF procède au versement des primes aux clubs

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé d'accélérer le paiement de la dernière tranche des récompenses financières aux clubs participant aux compétitions de la CAF pour la saison 2019/2020.

"A la lumière des préoccupations croissantes et de la nature évolutive de la pandémie de COVID-19, entraînant la suspension des activités de football à travers le continent, la CAF a décidé d'accélérer le paiement de la dernière tranche des récompenses financières aux clubs participant aux compétitions interclubs de la CAF pour 2019/20", a indiqué la CAF dans un communiqué sur son site officiel.

La distribution, qui a depuis débuté, vise à réduire la charge financière pesant sur les 32 clubs qui ont atteint les phases de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, en ces temps difficiles, précise la même source.

Les clubs recevront leurs primes sur la base des montants établis pour chaque compétition jusqu'à la phase de quarts de finale, lorsque les deux compétitions ont été suspendues indéfiniment en raison du COVID-19. Le minimum garanti



pour les clubs participant à la Ligue des champions est de 550.000 USD et 275.000 USD pour la Coupe de la Confédération.

Quatre clubs algériens ont pris part aux deux compétitions interclubs de la CAF 2019-2020.

Il s'agit de l'USM Alger et de la JS Kabylie en Ligue des champions et du Paradou AC et du CR Belouizdad en Coupe de la Confédération.

"Le monde du football et d'ailleurs le football africain traverse des difficultés sans précédent. La situation actuelle a eu un effet révélateur sur les parties prenantes du football africain, et la CAF est sensible aux besoins de nos clubs,

l'une de nos principales parties prenantes, en facilitant le paiement de leurs primes bien à l'avance", a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad.

Habituellement, les clubs recevaient leurs primes pour les compétitions interclubs à la fin de la saison.

"Pendant ce temps, la CAF surveille de près la situation et travaille avec les autorités compétentes, y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'évaluer l'impact du virus sur le continent.

En outre, des mesures relatives aux compétitions seront annoncées en temps opportun", a conclu l'instance africaine.

LIGUE 1/MC ORAN

Plus de 50 millions DA dépensés pour régler les dettes d'anciens joueurs

La direction du MC Oran vient de dépenser plus de 50 millions de dinars pour apurer les dettes envers d'anciens joueurs ayant remporté leurs procès auprès de la Chambre de résolution des litiges, a-t-on appris samedi de ce club de Ligue 1 de football.

Il s'agit de dettes contractées par d'anciens présidents de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays, a précisé à l'APS, Baroudi Bel-lelou, membre de la direction actuelle du MCO que dirige le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezani depuis l'intersaison, et ce, au moment où le poste de président est vacant depuis le départ d'Ahmed Belhadj, dit "Baba", en juin 2019.

Le même dirigeant a exploré, en outre, la situation dans laquelle se sont retrouvés les responsables du club qui, "au lieu de régulariser la situation financière des joueurs actuels qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis six mois, se retrouvent dans l'obligation de remédier à des erreurs commises par d'anciens présidents afin d'éviter au Mouloudia des sanctions de la part des instances footballistiques nationales et internationales", a-t-il dit.

Et c'est comme un malheur n'arrive jamais seul, la direction oranaise a enclenché une course contre la montre pour régulariser aussi l'ex-entraîneur de l'équipe, le Français Jean-Michel Cavalli.

Ce dernier vient d'avoir, à son tour, gain de cause après avoir saisi la Fédération internationale de football pour contester son "limogeage abusif" la saison passée.

Ainsi, Cherif El Ouezani et ses assistants sont censés verser près de 7 millions de dinars à l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale dans un délai ne dépassant pas un mois (la première semaine est déjà consommée) au risque d'être interdit de recrutement pendant trois périodes d'enregistrement des joueurs, tout en restant exposé à d'autres sanctions s'il ne venait pas à régulariser le technicien concerné.

Cela se passe au moment où les joueurs actuels du MCO

commencent à s'impatienter au sujet de leur dû, préviennent certains d'entre eux.

Le gel du championnat depuis deux mois en raison de la pandémie de coronavirus a compliqué davantage la situation des coéquipiers du capitaine Sebbah dont les dirigeants tempéraient leurs ardeurs pendant la compétition en leur attribuant des primes de matchs.

Avant l'arrêt du championnat, le MCO occupait la huitième place au classement avec 30 points, distancé de dix unités par le leader CR Belouizdad.

L'équipe devance, en revanche, de 11 points le premier potentiel reléguable, le NA Hussein Dey, rappelle-t-on.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (26E JOURNÉE)

Première utilisation de la règle des cinq remplacements

La nouvelle règle permettant aux entraîneurs de remplacer jusqu'à cinq footballeurs par match, contre trois en temps normal, a été utilisée pour la première fois samedi lors de la reprise du championnat d'Allemagne, pour ménager les joueurs après deux mois d'arrêt lié à la pandémie de coronavirus.

A Dortmund, l'entraîneur de Schalke 04 David Wagner a ainsi remplacé cinq joueurs de son onze de départ lors de la lourde défaite 4-0 essuyée dans le "derby de la Ruhr", tandis que son homologue du BVB Lucien Favre a fait sortir quatre de ses titulaires.

Présenté comme temporaire, cet amendement à la Loi 3 du jeu a été adopté le 9 mai par le Board, garant des lois du football.

Il est entré "immédiatement en vigueur", s'appliquant aux compétitions qui s'achèveront fin décembre, sous réserve que les organisateurs l'adoptent. Cela a été le cas en Bundesliga, premier championnat majeur en Europe à retrouver les terrains ce week-end depuis l'irruption de la pandémie: la ligue allemande a adopté la mesure afin de permettre de limiter les risques de blessures après deux mois d'arrêt complet de la compétition.

Dortmund surclasse Schalke 4-0

Le Borussia Dortmund a facilement remporté à huis clos le prestigieux "derby de la Ruhr" en atomisant Schalke (4-0) à l'occasion de la reprise du championnat d'Allemagne après dix semaines d'arrêt à cause du coronavirus.

Un doublé de Raphaël Guerreiro (45',63') et des réalisations de Erling Haaland (29e) et Thorgan Hazard (49e), ont permis aux Noir et Jaune d'engranger trois précieux et surtout de revenir provisoirement à une unité du leader Munich, qui se déplace dimanche à Berlin sur la pelouse de l'Union.

Sous l'impulsion du jeune milieu international allemand Julian Brandt, auteur de deux passes décisives et au départ des deux autres actions de but, le Borussia a confirmé sa forme d'avant la pause.

Depuis janvier et les transferts du milieu Emre Can et du buteur Erling Haaland, l'équipe a remporté huit de ses neuf matches de championnat, avec 32 buts marqués (3,5 buts par match).

Dans les autres rencontres de cette reprise, c'est Leipzig qui a fait la mauvaise affaire, en concédant à domicile un nul à Fribourg (1-1), après avoir longtemps été mené.

Ce petit point ramène le RB à quatre longueurs du Bayern, mais risque de ruiner les chances de titre des Saxons si les Bavarois s'imposent dimanche à Berlin.

Mönchengladbach, qui occupe avec six points de retard la quatrième place qualificative pour la Ligue des champions, joue à 17h30 à Francfort contre l'Eintracht. Une victoire permettrait aux coéquipiers de l'Algérie Rami Bensabaini de chiper à Leipzig la troisième place sur le podium.

TUNISIE-TRANSFERT ZERDOUM Le NA Hussein-Dey exige un milliard de centimes de l'ES Sahel

L'ES Sahel a reçu une correspondance de la part du NA Hussein-Dey dans laquelle la direction du club algérien exige de son homologue tunisienne le montant de près d'un milliard de centimes, soit le montant du transfert du joueur Redouane Zerdoum à l'ESS lors du mercato hivernal, a rapporté samedi Radio Mosaïque FM.

Selon la même source, le club algérien a accordé un délai de 10 jours à l'Etoile pour qu'elle paie son dû. Au-delà de cette échéance, il fera appel à la Fédération internationale de football (FIFA) pour déposer une plainte officielle.

L'attaquant Redouane Zerdoum s'est engagé en janvier 2020 avec l'Etoile sportive du Sahel pour une durée de quatre ans. Il est le deuxième joueur algérien de l'ESS au côté de Karim Aribi.

La compétition a officiellement repris ce samedi

La Bundesliga allemande de football a officiellement repris ce samedi après-midi, avec le coup d'envoi de cinq matchs à partir de 13h30 GMT, et à huis clos, en raison des précautions sanitaires contre le COVID-19.

Une reprise qui fait de l'Allemagne la première grande nation du ballon rond à renouer avec la compétition depuis la pause forcée par la pandémie du nouveau coronavirus.

L'affiche de l'après-midi, lancée avec une bonne minute de retard par rapport aux autres matchs, oppose Dortmund (2e) à son voisin et rival Schalke 04 (6e) dans le prestigieux derby de la Ruhr, disputé pour la première fois de l'histoire dans un stade vide.

De son côté, le Bayern Munich, leader avec quatre points d'avance, ne fera son entrée en lice que dimanche. Il sera en déplacement chez l'Union Berlin.

TUNISIE Le C.Africain sanctionné par la FIFA pour rupture abusive de contrat

La Fifa a sommé le Club Africain de verser à son ex-attaquant ghanéen Derrick Sasraku un montant supérieur à 140.000 dollars pour la résiliation abusive de son contrat au début de l'année.

Le Club Africain s'est séparé du joueur en février dernier ce qui a contraint ce dernier à porter plainte auprès de la commission des litiges de la Fifa.

Le club tunisien aura un délai de 45 jours pour régler cette somme afin d'éviter une sanction d'interdiction de recrutement.

Sasraku a rejoint le Club Africain en août 2018 et a fait 11 apparitions dans l'élite tunisienne au cours de la saison 2018/2019.

APS

CORONAVIRUS

Les clubs espagnols autorisés à reprendre les entraînements en petits groupes

La Liga, gestionnaire officiel du football professionnel en Espagne, a annoncé aux clubs qu'ils pourront passer de l'entraînement individuel à des séances "par petits groupes" à partir de lundi, selon une source au sein de cet organe.

Tous les clubs pourront ainsi suivre les consignes de la phase III du "plan de désescalade" progressif voulu par le gouvernement espagnol, qui autorise des groupes de 10 joueurs au maximum, selon une source interne à La Liga citée par l'AFP.

Tous les clubs pourront reprendre l'entraînement par petits groupes, y compris ceux situés dans des régions où les phases de déconfinement sont inférieures, comme le Real Madrid, l'Atlético Madrid ou le FC Barcelone, a encore précisé cette source.

Les formations de l'Espanyol Barcelone, Leganes, Getafe et Valladolid, situées dans les régions les plus durement touchées par le coronavirus, seront elles aussi autorisées à revenir à l'entraînement par petits groupes.

Après la suspension du championnat espagnol le 12 mars dernier, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, les clubs de Liga ont repris l'entraînement indivi-



duel à partir du 8 mai, avec un maximum de six joueurs sur le terrain en simultané, et un respect draconien des gestes barrières.

Les joueurs doivent arriver séparément, déjà en tenue, gantés et masqués et se faire prendre la température.

Cette ouverture des séances d'entraînement à des groupes plus larges rapproche la Liga

d'un retour à la compétition : Javier Tebas, le patron de La Liga, n'a jamais envisagé l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 et a toujours milité pour mener la saison à son terme.

Lors d'un entretien à la chaîne TV Movistar+ le 10 mai dernier, Tebas avait indiqué qu'il aimerait que "la reprise de la saison se fasse le 12 juin", précisant toutefois que les

compétitions reprendront "quand le dira le ministère de la Santé".

Avec 231.350 cas confirmés par tests PCR et 27.650 personnes décédées, selon les derniers bilans des autorités sanitaires dimanche, l'Espagne est l'un des pays les plus durement touchés au monde par la pandémie de nouveau coronavirus.

Deux joueurs de Parme positifs au coronavirus et placés en quarantaine

Deux joueurs de Parme ont été placés en quarantaine après avoir été testés positifs au nouveau coronavirus, a annoncé samedi le club de première division italienne à deux jours de la reprise des entraînements collectifs.

Le club a soumis l'ensemble de son "groupe équipe" (joueurs et encadrement) à deux types de tests (prélèvement nasal à l'aide d'un écouvillon et test sérologique) et les résultats sont négatifs "sauf pour deux joueurs qui sont positifs à l'écouvillon mais négatifs au second", précise le club dans un communiqué

publié sur son site internet. "Les joueurs - tous deux en excellente condition physique et asymptomatiques - ont donc immédiatement été placés en isolement et le club les suivra constamment", poursuit le club, qui ajoute que la reprise de l'entraînement collectif reste prévue lundi "dans le respect rigoureux" des protocoles sanitaires. La Ligue a indiqué mercredi qu'elle souhaitait une reprise du championnat le 13 juin, mais la fédération italienne de football a annoncé jeudi avoir chargé une équipe d'inspecteurs de vérifier le respect par les clubs

de Serie A du protocole sanitaire mis en place pour permettre la reprise des entraînements. De nombreux clubs jugent ce protocole sanitaire trop strict, voire absolument inapplicable. Il prévoit notamment une quarantaine collective - toute l'équipe et tout l'encadrement - en cas de test positif sur un seul membre du "groupe équipe". Les clubs aimeraient se caler sur le modèle allemand, qui prévoit une quarantaine individuelle. L'Allemagne est pour l'instant le seul grand championnat européen à avoir repris la compétition, samedi.

Le Péruvien Farfan premier joueur testé positif au coronavirus en Russie

L'attaquant péruvien du Lokomotiv Moscou Jefferson Farfan a été testé positif au coronavirus en Russie, a annoncé samedi son club, devenant le premier cas recensé au sein de la Première ligue russe de football qui doit reprendre fin juin.

"Le coronavirus a été diagnostiqué chez notre joueur Jefferson Farfan. Nos vœux de bonne santé, Jeff! Remets

toi vite!", a indiqué le Lokomotiv dans un message sur son compte Twitter. "Il est à Moscou et n'a pas été hospitalisé, cette décision sera prise en fonction des recommandations des autorités et des médecins", a précisé Anatoli Mechtcheriakov, le président du conseil d'administration du club, à l'agence de presse Ria-Novosti. Evoluant au sein du club moscovite depuis 2017,

Jefferson Farfan, 35 ans, n'a participé à aucun match cette saison à cause d'une grave blessure au genou reçue l'été dernier lors de la Copa America, où il jouait pour l'équipe nationale péruvienne. La fédération de football russe avait annoncé vendredi que le championnat reprendrait le 21 juin à huis clos. La Russie, deuxième pays comptant le plus de contaminations au co-

ronavirus au monde avec plus de 270.000 cas confirmés, a décidé de lentement revenir sur les mesures de confinement mises en place fin mars. Les autorités russes estiment que la situation épidémiologique s'améliore et que la hausse importante du nombre de cas détectés est le résultat de sa politique de dépistage massif et non d'une propagation accélérée du virus.

FRANCE

Un accord salarial trouvé à Monaco

La direction de l'AS Monaco, qui souhaitait baisser significativement le salaire de ses joueurs, s'est mise d'accord avec son effectif sur la base d'un paiement différé pour le mois d'avril, rapporte samedi le magazine France Football. Les négociations ont duré plusieurs semaines pour aboutir ces derniers jours.

La direction de l'AS Monaco, qui subit de plein fouet les répercussions financières de l'arrêt des compétitions, souhaitait baisser significativement le salaire de ses joueurs. Le club a ainsi imaginé

des propositions de réduction soumises au groupe le 16 avril pour la première, puis le 4 mai pour la seconde.

Selon cette dernière, les joueurs de la Principauté toujours sous contrat la saison prochaine se seraient vu percevoir la moitié de leur salaire d'avril tout de suite, et l'autre moitié dans un an en cas de qualification pour la Ligue des champions (un quart en cas de qualification pour la Ligue Europa). A chacune de ces suggestions, le retour des joueurs a toujours été le même : une fin de non-rece-

voir. L'accord trouvé consiste à différer une partie des salaires, et non à les baisser. Dans le cas de l'ASM, où la quasi-totalité de l'effectif de l'équipe première émarge à bien plus de 100.000 euros mensuels, les joueurs recevront dans un premier temps 50% de leurs émoluments d'avril, et dans un second, en août, les 50% restants. Les joueurs en fin de contrat toucheront ces 50% en juin. L'AS Monaco compte dans ses rangs l'international algérien Islam Slimani, prêt pour une saison par Leicester City.

IBRAHIMOVIC, UN PÈRE POUR RASHFORD

Marcus Rashford a beaucoup aimé travailler avec Zlatan Ibrahimovic à Manchester United. "Zlatan Ibrahimovic ? Sa mentalité était au-dessus de tout ce que j'ai connu. Il s'en fichait de ce que les gens pouvaient dire de lui. Sa mentalité a été une des clés de mon développement, surtout quand José (Mourinho) était là parce qu'il avait déjà joué sous ses ordres, et il savait qu'il y avait un certain comportement à adopter pour survivre avec lui", a indiqué le joueur de Manchester United pour UTD Podcast.



SALAH AURAIT REFUSÉ LE REAL MADRID

Hany Ramzy, ancien adjoint d'Hector Cuper, a expliqué que l'attaquant égyptien Mohamed Salah a refusé de s'engager au Real Madrid à l'été 2018.

La saison 2017-18 reste certainement à ce jour la campagne la plus aboutie de Mohamed Salah. Fraîchement débarqué à Liverpool en provenance de la Roma, l'Égyptien avait cumulé 44 buts et 14 passes décisives avec le club de la Mersey, s'imposant comme le facteur X de son équipe pour la mener jusqu'en finale de la Ligue des champions. Une finale frustrante pour Salah, contraint de sortir rapidement après une blessure provoquée par Sergio Ramos, avant de voir ses coéquipiers s'incliner (1-3). Cet été-là, Ramos et Salah auraient pourtant pu se retrouver. C'est ce qu'a confié Hany Ramzy, ancien adjoint d'Hector Cuper, qui était alors sélectionneur de L'Équipe. « Lorsque je travaillais avec Hector Cuper, nous avons eu un camp d'entraînement en Suisse en mars 2018. Je parlais à Salah et il m'a dit que le Real Madrid lui avait envoyé une offre, a confié le technicien dans des propos accordés à OnTime Sports. La proposition était vraiment bonne, mais Salah en a discuté avec Cuper et moi puis a décidé de rester à Liverpool parce qu'il s'y sentait à l'aise ».

JAMES RODRIGUEZ PRÊT À SUIVRE LES TRACES DE BALE ?

Alors qu'il n'entre pas dans les plans de Zinedine Zidane, James Rodriguez pourrait être amené à quitter le Real Madrid l'été prochain. Toutefois, l'international colombien n'aurait pas l'intention de partir à n'importe quelle condition.

Après deux saisons en prêt du côté du Bayern Munich, James Rodriguez est revenu au Real Madrid l'été dernier. Alors annoncé sur le départ, notamment vers l'Atlético de Madrid et le Napoli, le milieu offensif colombien de 28 ans est finalement resté chez les Merengues cette saison en dépit du fait que Zinedine Zidane ne comptait pas sur lui. Et le moins que l'on puisse dire est que l'ancien joueur de l'AS Monaco a manqué une nouvelle fois l'occasion de faire ses preuves au cours de cet exercice du côté du Santiago Bernabeu avec seulement 13 rencontres au compteur toutes compétitions confondues. Inconstant et trop fréquemment sujet aux blessures, James Rodriguez aurait donc de grandes chances de quitter le Real Madrid au cours de la prochaine fenêtre estivale des transferts à un an du terme de son contrat. Cependant, le natif de Cúcuta arrivé dans la capitale espagnole en 2014 n'aurait pas l'intention de partir n'importe où pour se relancer et aurait une destination préférentielle en tête.

D'après les informations publiées par El Confidencial ce samedi, James Rodriguez serait actuellement dans l'incertitude au sujet de son avenir dans la mesure où il n'aurait aucune idée du club au sein duquel il évoluera l'an prochain. Mais en dépit de cette situation complexe, le Colombien n'aurait pas l'intention de partir n'importe où et aimerait rejoindre l'Atlético de Madrid. Plus encore, si jamais le Real Madrid venait à ne pas lui faciliter son départ et à ne pas le laisser choisir sa destination, James Rodriguez serait prêt à mettre des obstacles pour son départ à l'instar de Gareth Bale afin d'honorer sa dernière année de contrat pour partir libre un an plus tard. L'avenir du meilleur buteur de la Coupe du Monde 2014 pourrait donc une nouvelle fois agiter le mercato estival du Real Madrid, qui risque de n'avoir d'autre choix de laisser son joueur choisir sa nouvelle écurie sous peine de le voir filer gratuitement à l'été 2021.

BENSEBAINI PASSEUR ET BUTEUR

Il ne lui aura pas fallu beaucoup de temps pour se montrer décisif, Rami Bensebaini a offert le second but de son équipe d'un centre fort à la 7e minute de jeu en déplacement à Francfort. Sur une transversale de 50 mètres de l'arrière droit Stefan Lainer, Bensebaini contrôle de la poitrine à l'entrée de la surface, avant de crocheter son vis à vis de l'extérieur du pied droit, reviens sur son pied gauche et centre fort centre fort pour trouver Marcus Thuram qui double le score (7).

En deuxième mi-temps il transformera un penalty à la 73e minute. Victoire 3-1 à l'extérieur de Monchengladbach et Bensebaini compte désormais 5 buts et 2 passes décisives cette saison.



LA REPRISSE SANS TOLISSO NI COUTINHO

Ce dimanche (18h), c'est au tour du Bayern Munich de retrouver les terrains de Bundesliga. Le leader bavarois se déplace dans le cadre de la 26e journée pour affronter l'Union Berlin avec un effectif privé de trois joueurs. Opérés d'une cheville le mois dernier, les milieux Corentin Tolisso et Philippe Coutinho manquent ce rendez-vous. Tout comme le défenseur central Niklas Süle, toujours en convalescence après sa rupture des ligaments croisés du genou gauche en octobre dernier. A noter que le milieu espagnol Javi Martínez est annoncé incertain.

ZAGADOU PRIVÉ DE LA FIN DE SAISON

Forcément satisfait du succès contre Schalke 04 (4-0) samedi en Bundesliga, l'entraîneur Lucien Favre a tout de même annoncé une mauvaise nouvelle pour le Borussia Dortmund. Absent pour cette rencontre, le défenseur central Dan-Axel Zagadou (20 ans, 13 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) souffre d'une blessure au ligament latéral externe d'un genou. Résultat, l'ancien joueur du Paris Saint-Germain manquera la fin de saison. Déjà un coup dur pour le BVB.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à la pandémie du COVID-19

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, samedi, une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour 16 mai 2020, au siège de la Présidence de la République, une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19", précise la même source.

"A cette occasion, le Président de la République a rappelé les mesures déjà prises au niveau national qui ont prouvé leur efficacité et souligné qu'il était important de les maintenir en cette fin du mois sacré de Ramadan et de l'Eid El Fitr", ajoute-on dans ce communiqué.

Il a appelé à l'esprit de responsabilité de "tout un chacun et à l'impératif du maintien d'un haut degré de vigilance pour garantir la sécurité de tous", poursuit le communiqué. Par ailleurs, le Haut Conseil de Sécurité a écouté un compte rendu de monsieur le Pre-



mier ministre sur le rapatriement des Algériens qui restent bloqués à l'étranger en raison de la fermeture des espaces aériens internationaux.

A cet égard, le Président de la République a donné des "instructions pour une prise en charge la plus coordonnée possible qui tienne compte des conditions particulières à chaque groupe de citoyens et aussi de l'impératif du respect des conditions sanitaires qui s'imposent en toutes circons-

tances lors de telles opérations". Il a, également, instruit à cette occasion les membres du Haut Conseil à l'effet de "travailler dès à présent à l'élaboration d'un plan d'action pour l'après Covid-19 qui tienne compte des différentes dimensions sanitaires, mais aussi économique et sociale".

Il a mis un accent particulier sur "le besoin d'une solidarité avec ceux qui ont été fortement touchés par cette pandémie", conclut le communiqué.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX

Chenine : «reflet des valeurs de dialogue et de bon voisinage véhiculé par la politique algérienne»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a affirmé samedi que la célébration par la communauté internationale de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix reflétait les valeurs de dialogue, de tolérance et de bon voisinage véhiculées par la politique algérienne.

"La célébration par la communauté internationale de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix le 16 mai, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 08 décembre 2017, à l'initiative de l'Algérie témoigne des valeurs de dialogue, de solidarité humaine et de bon voisinage que transmet notre culture politique et notre action diplomatique nationale qui contribue grandement à l'instauration de la stabilité et de la paix au niveau africain et mondial", souligne un communiqué de l'APN.

A cette occasion, M. Chenine a indiqué que les célébrations pour cette année interviennent dans un contexte "exceptionnel" marqué par "une crise sanitaire internationale sans

précédent", induite par la pandémie de Covid-19 qui a démontré la vulnérabilité des systèmes sanitaires aux niveaux mondial et national par rapport à la préservation de la santé humaine de par le monde", quelles qu'en soient les capacités financières des pays, leurs avancées technologiques et leur place géopolitique.

"Cette crise, poursuit-il, prévoit des changements structurels de par le monde", lesquels vont creuser l'écart sur les plans sanitaire, numérique et de développement, ce qui engendrera des séquences sur la sécurité et la stabilité internationales, d'où le besoin urgent d'une culture de vivre ensemble en paix.

Et d'ajouter que l'Algérie n'a eu de cesse notamment à travers les décisions et les déclarations du Président de la République de favoriser le règlement pacifique des crises en Lybie et ailleurs dans le cadre du dialogue et de la tolérance en luttant contre le terrorisme et l'extrémisme violent et en respectant la souveraineté des pays.

AVIATION-ÉPIDÉMIE

IATA : les compagnies aériennes envisagent la reprise des vols nationaux en juin

Le directeur général de l'Association internationale du transport aérien (Iata), Alexandre de Juniac, envisage la reprise des vols nationaux en juin et continentaux dès juillet, mais avec un processus sanitaire qui doit être présenté à la fin du mois. "Normalement, si nous sommes suivis par les gouvernements avec lesquels nous discutons, on devrait pouvoir voyager en France à partir de juin, puis en Europe en

juillet-août, avec un trafic réduit et un nombre de destinations qui sera un peu plus limité", a expliqué M. de Juniac sur France Inter. L'Iata prévoit la reprise des vols inter-continentaux au dernier trimestre dans le cadre d'un plan qui doit faire redécoller le secteur aérien, l'un des plus durement touchés depuis le début de la crise du coronavirus. Pour éviter les risques de contamination, il a précisé que

son organisation travaillait "avec tous les gouvernements de la planète, les organisations internationales en charge du trafic aérien et l'Organisation mondiale de la santé (OMS)" à la mise en place d'un "processus de contrôle sanitaire des passagers". "Normalement, on devrait être prêt pour la fin mai", a-t-il précisé. M. de Juniac propose la présentation par les passagers d'une déclaration sanitaire à leur arrivée à

l'aéroport, un contrôle de température à l'entrée du terminal, et le port du masque obligatoire dans le terminal et dans l'avion. Grâce à ces mesures, il estime que le risque serait "pratiquement négligeable", écartant le besoin de réduire le nombre de passagers dans les avions. "Si on doit neutraliser le siège du milieu, cela veut dire soit que l'on ne vole pas, soit qu'il faut augmenter les prix d'au moins 50%", a-t-il prévenu.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Découverte et destruction d'une casemate pour terroristes à Aïn Defla

Un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a découvert et détruit samedi une casemate pour terroristes contenant plus de cinq quintaux de denrées alimentaires et divers objets près de la commune de Zeddine dans la wilaya de Aïn Defla, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 16 mai 2020, une (01) casemate pour terroristes contenant cinq (05) quintaux et (73) kilogrammes de denrées alimentaires, une (01) plaque photovoltaïque, ainsi qu'une quantité de médicaments, des effets vestimentaires et de couchage, et divers objets, et ce,

lors de l'opération de fouille et de ratissage, toujours en cours, près de la commune de Zeddine, wilaya de Aïn Defla en 1^{ère} Région Militaire", a précisé le MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "un détachement de l'ANP a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région Militaire, six (06) individus et saisi (900) grammes de dyna-

mite, (19) mètres de cordon détonant et (33) détonateurs, ainsi que divers outils d'orpaillage, tandis qu'un détachement de l'ANP a appréhendé, en coordination avec les services des Douanes à Oran et 2^e Région Militaire, deux (02) narcotrafiquants et saisi (108) kilogrammes de kif traité", selon la même source. "Au niveau de la 2^e Région Militaire, des Garde-

côtes ont saisi (31,3) kilogrammes de kif traité à Aïn Témouchent et Tlemcen, et ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de (16) individus à bord d'une embarcation de construction artisanale à El Ghazouet, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté (67) immigrants clandestins de différentes nationalités à Oran", a ajouté le MDN.

Un abri pour terroristes contenant des armes et des munitions détruit à Constantine

Un abri pour terroristes contenant notamment deux pistolets automatiques, des mines et une bombe de confection artisanale, des munitions ainsi que des outils et produits de détonation, a été découvert et détruit vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Tiddis, wilaya de Constantine, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 15 mai 2020, dans la zone

de Tiddis, wilaya de Constantine (6^e Région Militaire), un abri pour terroristes contenant deux (2) pistolets automatiques, deux (2) chargeurs de munitions, 21 mines de fabrication artisanale, une (1) bombe de confection artisanale, une (1) grenade, une quantité de munitions, divers outils et produits de détonation, un (1) groupe électrogène, une (1) pompe à eau et d'autres objets", précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie natio-

nale, en coordination avec les services des Douanes, "ont arrêté neuf personnes et saisi 193 kilogrammes de kif traité et 3100 comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes menées à Naâma, Oran, Tlemcen et Aïn Témouchent (2^e RM) et Béchar (3^e RM), tandis que des éléments des Garde-frontières ont saisi à Ain Guezam (6^e RM), 26 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande", ajoute la même source.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP "ont arrêté, lors de différentes opérations à Tamanrasset (6^e

RM), 128 individus et saisi un (1) groupe électrogène, deux (2) détecteurs de métaux, deux (2) pompes à eau, deux (2) camions et 3000 litres de carburants, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Biskra (4^e RM), 1500 kilogrammes de feuilles de tabac". D'autre part, des détachements de l'ANP "ont mis en échec des tentatives de contrebande d'une quantité de carburants s'élevant à 11.501 litres, à Souk-Ahras, El-Taref et Tébéssa (5^e RM) et El-Oued (4^e RM)", note le communiqué du MDN.